



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1687,8

Eur. 511^m 1687, 8

Mercur

<36624554730016

S

<36624554730016

33

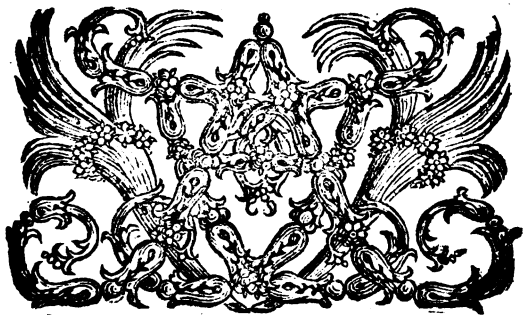
Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.

Divisé en deux Parties.

A O U S T 1687.



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY, rue
Merciere, au Mercure Galant.

M. DC. LXXVII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

**Bayerische
Staatsbibliothek
München**

Digitized by Google



A V I S.

C*omme on ne trouve rien dans ce Volume qui parle de sa seconde Partie, j'ay crû vous en devoir mettre icy le Titre. Ambassades de M. le Comte de Guilleragues & de M. Girardin auprès du Grand Seigneur, avec plusieurs Pieces curieuses, tiré des Memoires de tous les Ambassadeurs de France à la Porte, qui font connoistre les avantages que la Religion & tous les Princes de l'Europe ont tiré des Alliances faites par les François avec Sa Hauteſ-*

se, depuis le regne de François I. & particulièrement sous le regne du Roy, à l'égard de la Religion; ensemble plusieurs Descriptiōs de Festes, & de Cavalcades à la maniere des Turcs, qui n'ont point encore esté donné au Public, ainsi que celle des Tentés du Grand Seigneur. *Je croy qu'il n'est pas besoin de rien dire davantage pour faire voir qu'il y a longtemps qu'on n'a rien imprimé de si curieux que ce Livre, & qu'il doit divertir, instruire, & apprendre beaucoup de choses qui n'ont point encore été renduës publiques.*



T A B L E.

P remiere Pierre posée au Semi- naire des Aumôniers de la Marine à Toulon.	fol. 2
Feste Gueriere faite par les Gentils- hommes de la Marine à Brest.	5
Le Levraut , Epitre.	11
Statuts de l' Academie d' Angers.	20
Ceremonie faite à Valogne en basse Normandie.	33
Baptisme singulier.	37
Galāterie faite à Madame de Four- cy par Madame de Villeneuve.	41
Description d'une grande Feste fai- te à Rheims.	43
Autre faite à Laon.	50
Guerison surprenante arrivée cette année à Bourbon , avec les noms de tous ceux qui y ont esté prendre des Eaux.	61
Ceremonie faite à Port - Royal par	à 3

TABLE.

<i>les Cordeliers du grand Convent de Paris.</i>	71
<i>Epitaphe.</i>	74
<i>Portrait de Clarice.</i>	76
<i>Galanterie faite à Rembœuillet , à M. le Comte de Thoulouse.</i>	80
<i>Reception faite à Monseigneur le Dauphin par M. le Duc de Noail- les , en sa maison de S. Germain en Laye.</i>	83
<i>Reception faite en France au Gene- ral des Carmes.</i>	84
<i>Derniere Partie de la Medecine Universelle de M. de Comiers, où l'on voit la composition de ce re- mede pour la guerison des plus facheuses maladies, & pour pro- longer la vie.</i>	88
<i>Madrigaux.</i>	110
<i>Deffenses des Jeux de hazard.</i>	119
<i>Mort de M. de la Toux, Marquis de Montauban.</i>	122
<i>Relation contenant l'arrivée de</i>	

TABLE.

<i>L'Ambassadeur de Portugal à Manheim, son entrée à Heydel- berg, la maniere dont il a esté reçu à ses Audiences publiques, comment il a esté traité, & les Ceremonies du Mariage de la Princesse Marie Sophie Elisa- beth de Neubourg, avec le Roy de Portugal.</i>	118
<i>Lettre du Doge de Venise au Roy de Suede.</i>	180
<i>Entrée de M. Morand à Tholouse.</i>	183
<i>Mort de Madame la Duchesse de Modene.</i>	187
<i>Mort de M. le Bailly de Humieres.</i>	191
<i>Mort de M. de S. Laurent.</i>	194
<i>Mariage.</i>	195
<i>Nouvelles d'Alep.</i>	198
<i>M. le Marquis de Torcy nommé En- voyé extraordinaire en Angle- terre.</i>	201
<i>Histoire.</i>	202

T A B L E.

<i>Le benefice donnez par le Roy.</i>	206
<i>Gratifications donnée par le Roy.</i>	209
<i>Les Malhents de l'Amour.</i>	212
<i>Remarques de Vaugelas avec des</i> <i>Notes.</i>	234
<i>L'Art de bien prinoncer la Langue</i> <i>Françoise.</i>	216
<i>Nom de ceux qui ont deviné les</i> <i>Enigmes</i>	217
<i>Enigmes.</i>	218
<i>Détail de tout ce qni s'est fait de</i> <i>considerable en Hongrie depuis</i> <i>l'ouverture de la Campa-</i> <i>gne,</i>	221
<i>Carte de Hongrie.</i>	241
<i>Declaration du Roy.</i>	243
<i>Compliment de M. le President Ba-</i> <i>rentin au Roy.</i>	247
<i>Nouvelles des Indes.</i>	249

Fin de la Table.



MERCURE GALANT.

A O U T 1 6 8 7.



E vous l'ay dit bien
des fois , Mādame ,
& je ne puis trop
vous le repeter. Les
actions du Roy sont si belles,
qu'il fust de les raconter nuë-
ment & sans art, pour en faire
remarquer toute la grandeur, &
l'on n'a pas besoin pour cela d'y
faire des reflexiōs réplies d'élo-

Aoust 1687.

A

ges. Ainsi je n'ay qu'à vous dire que la premiere pierre du Seminaire des Aumôniers de la Marine qu'il a étably à Toulon, a esté posée, & vous concevrez sans peine que les motifs de cet établissement sont digne de la pieté de ce grand Monarque. Il a voulu qu'on formât des Ecclesiastiques sçavans & de bonnes mœurs, & qu'on les rendit capables de bien faire servir Dieu dans ses Vaisseaux, Sa Majesté entendant que sur terre aussi-bien que sur mer, on prenne un soin particulier de faire pratiquer la vertu chrestienne aux gens de la Marine; qu'on les visite, & qu'on les console quand ils sont malades dans l'Hôpital qui est pour eux, qu'on fasse la Mission à l'Equipage sur le point des

embarquemens considerables, autant que l'embarras & le mouvement de l'armement le peuvent permettre, & que les Aumôniers seculiers soient sous la direction des Missionnaires Jesuites qu'on fera monter sur les Vaisseaux. La fondation est pour douze Jesuites, & pour vingt Prestres seculiers, parmy lesquels on choisira les Aumôniers des Vaisseaux, qui seront nommez par le Supérieur du Seminaire. Outre la Theologie que l'on montrera aux Aumôniers & aux Externes, il y a un Professeur de Mathematique pour les Gardes de la Marine. On a déjà commencé toutes ces fonctions, & on les fera avec plus de regularité, quand le Bastiment que l'on vient de commencer sera ache-

4 M E R C U R E

vé, & que les Seminaristes y pourront vivre en Communauté. La premiere pierre en fut posée le 26. de Juin par Monsieur de Vauvré, Intendant de la Marine à Toulon, & cette Ceremonie se fit au bruit des Boëtes & des acclamations du Peuple. Le lieu où l'on bastit est auprès du Parc dans l'agrandissement de la Ville. La magnificence de Sa Majesté paroîtra dans le Parc qui sera un des plus beaux Ouvrages de toute l'Europe lors qu'il sera finy. On verra tout auprès un monument de la pieté de LOUIS LE GRAND, qui fera d'autant plus estimer son zele pour la gloire de Dieu, qu'on n'avoit point vû jusqu'à present de Siminai-re comme celui-cy, destiné à la sanctification de la Marine.

Jé passe à une autre Nouvelle qui la regarde. Les Gentilshommes Gardes-Marines qui son à Brest au nombre de deux cens ; aussi-bien disciplinez qu'on le puisse estre en toutes sortes d'exercices , ne pouvant faire éclater leur courage en des occasions effectives, à cause du temps de Paix où nous sommes , ont voulu au moins donner quelque image de la Guerre dans l'action dont je vay vous faire le détail. Il y a à Brest sur le bord de la mer un petit espace de greve qui donne dans la radé, où la descente seroit plus facile qu'ailleurs. On y avoit fait il y a plusieurs années quelques legeres Fortifications que l'on appelle le fort de Chaunes du nom du Gouverneur de la Province , soute-

6 M E R C U R E .

nuë d'une assez bonne Redoute, revestué & entourée de bons fossés, afin d'empescher au moins la premiere insulte des Ennemis, s'il en paroïssoit de ce costé-là. Ces Gentilshommes sous la conduite de Monsieur de Coulombe, leur Capitaine, de Monsieur de Courbon, son Lieutenant, & de leurs autres Officiers, choisirent cet endroit pour une attaque qui fût faite il y a peu de temps, par les Soldats de la Marine des six Compagnies qui sont en ce Port. Cette brave Milice, qui en plusieurs occasions perilleuses a donné des preuves de sa valeur, vint pendant un temps calme & serain dans quinze ou seize Chaloupes, routes sur une ligne égale, Enseignes & Pavil-

lons déployez , ayant Monsieur de Fourbin, & tous leurs Officiers à leur teste , faire descente en bon ordre à cette grève , au son des Instrumens de Guerre , Trompettes , Tambours & Hautbois. Les Gentilshommes avoient fait un bon détachement de la Redoute pour s'opposer à cette descente ; mais enfin n'estant pas en assez grand nombre , après une deffense des plus vigoureuses , ils furent contraints de plier , & de se retirer dans leur Redoute. Cependant le Canon du Fort de la Redoute & des Forts voisins se fit entendre , & la Mousqueterie fit bien son devoir. Les Grenades qui étoient de parchemin remply de poudre , se jetterent de tous côtez , & chacun de part &

d'autre agit avec autant de vigueur que si c'eust esté dans une véritable action. Enfin il falut céder à la force des Ennemis. On fit les approches ; on sonna la Chamade ; on fit la composition ; on donna des otages , & tous se separerent bons amis , les Soldats Marins remontant en bon ordre dans leurs Chaloupes. L'attaqué se fit en presence d'un nombre infiny de Spectateurs. Monsieur Descloufeaux, l'Intendant de la Marine, le Commandant, tous les Officiers, le Château, la Bourgeoisie, & des Troupes, innombrables de Peuple, dont beaucoup estoient des Villes voisines, voulurent jouir de ce Divertissement, les uns sur Mer dans des Chaloupes, & les autres sur des Hauteurs qui

n'estoient pas éloignées. Le beau Sexe mesme y prit part dans des Tentes qu'on avoit faites exprés, & l'on ne voyoit que des parties de plaisir en un lieu qui peu d'années auparavant paroissoit entierement desert & sauvage, & qui par les bontez, la magnificence & les soins de nostre Auguste Monarque, est à present un des plus agreables endroits de la France, orné de quantité de bons & gros Vaisseaux, qui sont la principale seureté de la Province & du Royaume, & la terreur de ses Ennemis.

Il y a long-temps qu'on a fait parler les Animaux, mais peut-estre n'y en a-t-il jamais eu aucun qui meritaist tant d'estre écouté qu'un Levraut que l'on a donné vivant à Madame l'A-

A. 3.

10. MERCURE

besse de Frontevraut, afin d'en faire une espece de Chasse pour le divertissement de Mademoiselle de Blois, qui est depuis quelque temps à Fontevraut. Il est vray que ce Levraut a esté instruit par un fort habile homme. Monsieur l'Abbé Genest, qui est auprès de cette jeune Princesse, a pris soin de luy apprendre à conter ses aventures d'une maniere agreable. Tout ce qu'il luy fait dire roule sur l'opinion des Siamois touchant la transmigration des ames, & voicy comment le Levraut Aventurier s'en explique à cette Abbesse.





A MADAME L'ABBESSE
DE FONTEVRAUT.

JE vais , en vous parlant , paroître
téméraire ,

Mais s'il vous plaît de m'écouter,
Madame , vous verrez que je puis
me vanter.

De n'estre pas une Beste ordinaire,
A beau mentir qui vient de loin.
Je prouverois bien. tost , s'il en estoit
besoin ,

Que l'Orient cens fois m'a veu nai-
stre & renaistre.

Si mon air ne suffit pour le faire con-
naistre

A Siam , d'où je suis , un grand
Peuple est témoin.

Que l'on m'y vit Guerrier , Poëte ,
Talapoin.

*Je revenois souvent à la forme de
Bête,*

*Car ie vous conte tout d'un esprit in-
genu.*

A la fin i'estois revenu.

*Sous une forme humaine encore assez
honneste,*

*Quand de pompeux Ambassadeurs
Vinrent de vostre Prince étaler les
grandeurs*

*Sur les bords que le iour en se levant
colore ;*

*Des rayons de sa gloire on vint nous
éclairer,*

*Et montrer à ces Rois que l'Orient
adore.*

*Qu'il est ailleurs un Roy qu'ils doi-
vent adorer.*

*Plein du desir de voir la France &
son Monarque,*

*Avec nos Siamois tout ravy je
m'embarque ;*

Mais, hélas ! un sort inhumain

*Me fit expirer en chemin.
En cette funeste aventure
J'eus l'Océan pour sépulture,
Où d'un assez joly garçon,
Madame, je devins un gros vi-
lain poisson.
En ce nouvel estat la mesme ardeur
m'inspire;
Je suivois en nâgeant les traces du
Navire,
Je fis de terribles efforts,
Et je touchois déjà les Armoriques
bords,
Prest à me glisser dans la Loire.
Quand d'un Pêcheur le Filet
rigoureux
Me jette sur le sable; En ce moment
affreux
Devoit apparemment terminer mon
Histoire;
Mais parmy des roseaux près de là
par hazard
Vue Canarde sauvage*

14. MERCURE

*Couroit ses œufs ; moy prompt &
sage,*

*L'entre en l'un de ses œufs , & ie
devins Canard.*



*Me sentant un peu fort ie costoyay
le fleuve.*

Et i'avançois toujours pais ;

*Mais voici de mon sort la plus
cruelle épreuve,*

*Par un plomb enflâmé tous mes
vœux sont trahis ;*

Je tombe en l'eau l'aile cassée ;

*Mais le traître Chasseurs ne me peu
attraper ;*

*N'nyant point de Barbet , il me vit
échaper*

*Au danger dont ma vie alors fut
menacée.*



*L'ay vécu tristement autour de
Mont-Soreau,*

GALANT. 15

Toujours mal assuré sur la terre, ou
dans l'eau,

Et lors que ie cedois à ma langueur
mortelle,

J'ay repris une vie, une vigueur nou-
velle.

Dans le corps d'une jeune Levraut.

Errant depuis un mois dans les
plaines voisines ;

Je n'ai pas ignoré les qualitez
divines ;

De Madame de Fontevraut.

Les échos, les oiseaux, l'eau par son
doux murmure,

Tout parloit à L'envy d'un merite si
haut.

Je me suis approché de la sainte
closture

Qui renferme tant de vertus,

Où luit modestement la gloire la
plus pure

A qui de l'Univers les hommages
soient dûs.

16 MERCURE

An me cherchoit pour vous, ie me
donne, on m'emmeine;

Surpris à vostre nom d'un aimable
transport,

Destiné pour vos fers, i'en ay beny
le sort,

J'ay senti de vos loix la force sou-
veraine,

Aussi vous m'allez voir soumis, ap-
privoisé,

Signaler pour vous plaire un cœur
tout embrasé;

Et si de mon estat chaque metamor-
phose

Vous semble un conte supposé,

Et que des Siamois l'esprit est abusé,

En croyant la Metempsicose,

Par mon exemple au moins vous ne
pourrez nier

Que tous les Animaux aujour d'hui
raisonnables,

Vont revenir pour vous à cet état
premier.

Où le monde naissant les vit doux-
& traitables.



Dans un séjour délicieux
Ils reveroient l'impression des
Cieux
Sur le front éclatant des nobles
creatures,
Que Dieu venoit d'orner de ces
dons précieux,
Et qui regnant en paix dans ces
aimables lieux,
Sans leurs superbes forfaitures
Auroient toujours gardé ce Sceptre
glorieux.
De vos premiers parens le pouvoir
sans mesure
Commandoit hautement à toute la
Nature,
Tout respectoit leur présence &
leur voix,
Tout obéissoit à leur loix.

18. MERCURE

Si par un orgueil sacrilege
 Ils ont perdu, Madame, un si grand
 privilège,
 Vous en qui nous voyons la sainte
 piété,
 A tous les dons des Cieux mêler
 l'humilité,
 Vous rentrez dans ce droit, vous le
 faites revivre,
 Tout doit vous obéir, vous reverer,
 vous suivre.



Pour moi, c'est aujourd'hui mon
 plus pressant desir,
 Je fais de ce devoir mon unique
 plaisir ;
 Expirer sous vos loix est ce que ie
 demande,
 Quand ie devroit ne renaître
 jamais,
 Cette mort est pour moy toute plei-
 ne d'attraits ;

*Ainsi quelque sort qui m'attende,
Madame, vous pouvez dès ce même
moment*

*Me donner, me livrer au diver-
tissement*

*De ces adorables personnes,
Dont l'amitié vous cherche en ce
Desert charmant.*

*Qui reçoit de leur veuë un nouvel
ornement.*

*Lancez sur moy soudain & Bichons
& Bichonnes,*

*La Royale, Lion, Petitfrere, &
Thisbé;*

*Quand à vos pieds vous me ver-
rez tombé,*

*Je dirai, bien loin de me
plaindre,*

*C'estoit le destin le plus doux
Où je pusse jamais pretendre,
De mourir à vos yeux, & de
mourir pour vous.*

*Eh! qui de cette mort ne seroit
pas jaloux?*

Je voy bien, Madame, que vous ne voulez rien ignorer de ce qui regarde l'Academie Royale d'Angers, puis qu'après en avoir veu les Lettres Patentes, dont je vous envoyay une copie il y a un mois, vous voulez encore en voir les Statuts. Je vous ay promis de satisfaire vostre curiosité sur cet article, & il est iuste que je vous tienne parole.



STATUTS

DE

L'ACADEMIE ROYALE
D'ANGERS.

I.

L'Academie sera composée de
trente Academiciens dans

La Province d'Anjou, ou de Peres qui en soient, & tant qu'il se pourra residans dans la Ville d'Angers; on pourra neanmoins élire des Angevins domicilieZ ailleurs, où des Etrangers établis à Angers par la consideration de leur rare merite.

II.

Elle aura quatre Officiers, un Directeur, un Chancelier, un premier & un second Secrétaire.

III.

Le Directeur presidera aux Assemblées pour y proposer les matieres dont on aura à traiter, & pour y faire garder le bon ordre. Il recueillera les Avis des Academiciens suivant le rang où ils se trouveront fortuitement assis, & opinera le dernier immediatement après les autres Officiers.

IV.

Le Chancelier gardera le Sceau

de l'Academie , & scellera en cire bleue toutes les Expéditions.

V.

Le Secretaire tiendra Registre de toutes les resolutions qui seront prises dans les Assemblées , gardera les Titres & Papiers de l'Academie , expediera tous les Actes & écrira toutes les Depesches & toutes les Lettres.

VI.

Quand la Compagnie en Corps parlera dans ses Lettres , le Secretaire souscrira , vos tres-humbles serviteurs , les Academiciens de l'Academie Royale d'Angers N. Secretaire , & quand le Secretaire écrira de la part de la Compagnie , il commencera sa Lettre en ces termes ou quelques autres semblables , l'Academie Royale d'Angers m'a ordonné de vous écrire

&c. & signera la Lettre comme si c'estoit pour ses affaires particulieres, excepté qu'écrivant de la part d'un Corps, il doit estre plus réservé aux termes de la souscription.

V II.

En l'absence du Directeur, le Chancelier presidera aux Assemblées, & en l'absence de tous les deux, le premier Secrétaire, ou le second Secrétaire à son deffaut; que si tous les Officiers sont absens, le dernier qui aura esté Directeur ou Chancelier, presidera.

V III.

Lors que le premier Secrétaire s'absentera, il enverra le Registre au second qui tiendra la plume & fera toutes les autres fonctions du premier Secrétaire en son absence.

I X.

Les deux Secrétaires seront per-

petuels & à vie ; le Directeur & le Chancelier seront changez de six mois en six mois , & celui qui sortira d'une Charge , ne pourra estre élu pour une autre à la premiere nomination.

X.

La nomination des Officiers se fera par les suffrages des Academiciens , assemblez du moins au nombre de quinze , à la pluralité des opinions écrites dans des Billets, qui seront mis entre les mains de celui qui fera la fonction de Secrétaire , & ouverts par celui qui presidera ; on ne pourra parvenir aux Emplois de Secrétaire qu'on n'ait la voix des deux tiers des Academiciens presens à l'Assemblée.

XI.

Lors qu'il y aura une place d'Academicien vacante , le Directeur
en

en fera avertir tous ceux de la Compagnie qui seront sur les lieux, & l'on procedera à l'élection d'un autre dans la premiere Assemblée s'il y a trois jours d'intervalles ; sinon, dans l'Assemblée suivante.

XII.

Pour l'élection d'un Academicien il faudra que les deux tiers des voix soient conformes, & qu'il y ait du moins quinze Academiciens à l'Assemblée. Les suffrages se donneront par Billets dans la même forme que pour l'élection des Officiers ; on pourra néanmoins différer l'élection s'il ne se trouvoit pas alors des sujets propres à remplir les places vacantes.

XIII.

Si un Academicien fait quelque faute indigne d'un homme d'honneur, il peut estre, ou destitué ou interdit suivant l'importance de sa

Juillet 1687.

B

faute ; il faudra mesme nombre de quinze Academiciens , mais il suffira qu'il passe de deux voix à la destitution ou à l'interdiction.

XIV.

Si quelqu'un des Academiciens ne se peut trouver aux Assemblées pour causes raisonnables lors qu'il s'agira des élections ou d'autres affaires importantes de l'Academie, il pourra envoyer son Avis par écrit.

XV.

Quand un Academicien sera receu , on luy fera lecture des Statuts de la Compagnie , qu'il promettra d'observer. Il signera l'Acte de sa reception sur le Registre , & fera un discours pour remercier la Compagnie. Le Directeur ou l'autre Officier en son absence y repondra par un autre discours.

XIV.

Tout homme qui aura sollicité publiquement les suffrages , où interposé la recommandation de personnes constituées en dignité pour entrer à l'Academie , en sera exclus.

XVI.

Lors qu'un des Academiciens mourra , deux de la Compagnie seront choisis , l'un pour faire son Eloge en prose , & l'autre en vers, ou quelques autres Ouvrages à son loüange.

XVIII.

L'Academie s'assemblera tous les Mercredis a deux heures apres midy , ou plus souvent s'il est jugé à propos , elle pourra mesme estre extraordinairement convoquée par le Directeur.

XIX.

S'il se trouve une Feste au jour

de l'Assemblée, elle sera remise au lendemain.

XX.

Ceux qui ne seront point du Corps de l'Academie ne pourront assister aux Assemblées ordinaires, excepté le sieur Evêque, le Lieutenant pour le Roy dans la Ville & Chasteau d'Angers, le premier President, le Lieutenant general du Presidial & le Maire de la Ville, qui pourront s'y trouver pendant qu'ils seront dans leurs emplois & dignitez, sans qu'ils puissent néanmoins assister aux élections & destitutions qui seront laissées libres aux Academiciens seuls, & sans que cy-après on puisse accorder ce mesme droit à quelque Officier que ce soit, outre ceux cy-dessus nommez.

XXI.

Si quelque personne considerable

par sa naissance ou par son merite, passant par la Ville, souhaite d'assister à l'Assemblée, il y pourra estre receu après qu'on l'aura proposé le jour d'au paravant au Directeur.

XXII.

Que s'il se presente quelqu'un qui desire avoir l'Avis de la Compagnie, ou luy porter quelque parole, ou luy faire compliment, il pourra estre introduit dans l'Assemblée pour estre oüy, & après la réponse qui luy sera faite par le Directeur, il se retirera.

XXIII.

On laissera neanmoins l'entrée libre à toutes les personnes de condition à la reception d'un Academicien & dans quelques autres occasions solennelles, comme à l'adjudication d'un prix, & à l'Eloge d'un Acadmicien mort.

MERCURE

XXIV.

Aux Assemblées le Directeur se placera au haut bout de la Table, le Chancelier & les Secretaires seront à sa droite, & les autres Academiciens se placeront autour de la table, comme la rencontre ou la civilité les rangera.

XXV.

*Le Secretaire écrira exactement & brièvement tout ce qui se passera en chaque Assemblée. Les Dili-
berations seront signées du Directeur, du Chancelier, ou du Secretaire.*

XXVI.

Chacun dira son Avis tout haut avec toute la civilité qu'il se pourra, sans s'interrompre, sans reprendre avec chaleur ou mépris les Avis de personne, sans rien dire que de nécessaire, & sans repeter ce qui aura esté dit.

XXVII.

On ne pourra faire aucune Deliberation si la Compagnie n'est composée de dix Academiciens pour le moins , & de quinze pour les élections destitutions ou interdictions des Academiciens ; nomination des Officiers , & dans les autres affaires importantes.

XXVIII.

Les Partages d'opinions seront renvoyez à l'Assemblée suivante.

XXIX.

On ne parlera point dans l'Academie des matieres de Religion , ny de Theologie , & celles de politique n'y seront traitées que conformément à l'autorité du Roy , & à l'estat du Gouvernement , & aux Loix du Royaume.

XXX.

Aucun sujet de ceux qui seront traités dans les Assemblées, ne sera

divulgué si ce n'est par l'ordre de la
Compagnie.

XXXI.

L'Academie ne jugera que des
Ouvrages de ceux dont elle sera
composée, & si quelqu'autre en
presente, elle en dira seulement son
Avis sans en faire de censure; &
sans en donner aussi son approba-
tion.

XXXII.

Nul des Academiciens ne pour-
ra rien écrire de son chef pour la
deffense de l'Academie, que par
son ordre, ou par sa permission.

XXXIII.

Les Academiciens seront exhor-
tez de preparer de temps en temps
quelques discours Academiques
sur tels sujets qu'il leur plaira, &
de les prononcer ou les lire dans la
Compagnie.

XXXIV.

Il y aura des Vacations depuis le 8. Septembre jusqu'au 12. Novembre, pendant lesquelles on ne pourra decider aucunes affaires importantes, quoy qu'on puisse s'assembler.

XXXV.

Si quelqu'un des Academiciens residans dans la Ville neglige de se trouver aux Assemblées, il ne pourra estre appellé aux Charges de l'Academie, ny obtenir aucun Certificat qu'il soit du Corps.

• *Registrez, ouy le Procureur General du Roy; pour estre executez selon leur forme & teneur suivant l'Arrest de ce jour. A Paris en Parlement le septième Septembre mil six cens quatre - vingt - cinq. Signé DONGOIS.*

Voilà ce que l'esprit a fait

B. 3

faire, il faut vous dire ce que la charité & la pieté ont fait entreprendre. Le 17. du mois passé M. le Marechal de Bellefonds estant à Valogne en Basse Normandie, fit la cérémonie de poser la premiere pierre de l'Eglise & de l'Hospital General, étably en cette ville-là depuis peu de temps, par les soins de Monsieur Lailler, Docteur de Sorbonne, Curé, Doyen & Official du lieu, homme d'une fort grande vertu, & tres-zelé pour le bien des Pauvres. Monsieur l'Evesque de Constance s'estant rendu en la grande Eglise de Saint Malo revestu de ses habits Pontificaux, la Procession se mit en marche en cet ordre. Tous les Pauvres de l'Hospital habillez de Bleu alloient les premiers avec beau-

coup de devotion. Ils prece-
doient les Capucins , les Cor-
deliers & tout le Clergé qui est
fort nombreux , composé de
Messieurs du Chapitre chantant
le *Veni Creator*. Monsieur le Ma-
rechal & Madame la Marecha-
le de Bellefons suivoient Mon-
sieur de Constance. Ils estoient
accompagnez de Mademoiselle
de Lille-Marie leur fille , de
M. & de Madame de S. Luc ,
de Monsieur l'Abbé de la Lu-
turniere , Frere de Madame de
Matignon , & d'un tres-grand
nombre de personnes de quali-
té. On fit le tour de la Ville , &
l'on se rendit au lieu destiné
à la ceremonie que l'on devoit
faire. On y avoit dressé un Au-
tel dans les fondemens. Mon-
sieur l'Evesque ayant beny la
pierre avec les Prieres accou-
tumées , & Monsieur le Mare-

chal de Bellefond l'ayant posée, ce Prelat fit un discours sur ce sujet avec beaucoup d'éloquence & avec le zele qui luy est si ordinaire, particulièrement quand il s'agit de la cause des Pauvres, dont il est le pere & le Protecteur. Il fit voir que ce lieu estoit saint parce qu'on y devoit sacrifier au vray Dieu; qu'on le pouvoit appeler la porte du Ciel, parce que c'estoit en logeant & en secourant les Pauvres que le Fils de Dieu a dit que l'on y pouvoit entrer, & enfin que ce lieu estoit terrible, parce que ceux qui negligeroient d'y prendre soin des malheureux que le Sauveur leur recommande comme ses Membres, n'évitent pas d'estre condamnés. La Procession estant retournée.

en chantant le *Te Deum* dans le mesme ordre qu'elle estoit venuë, on chanta les Prières pour le Roy, après quoy toute la Noblesse qui avoit assisté à cette cérémonie, se rendit chez Monsieur de S. Luc, Gouverneur de la Ville & du Chasteau de Valogne, où elle fut regallée d'un magnifique disné, avec autant de delicatesse que de propreté & d'abondance.

Il se fit il y a quelque tems un Baptême qui à quelque chose d'assez singulier pour meriter que vous le sçachiez. La Femme d'un nouveau Converty estant accouchée, il alla prier Messieurs les Gardes des Orfèvres qui sont au nombre de six, de luy faire l'honneur de tenir son Enfant sur les Fonts, & leur dit. *que les Enfans qui n'a-*

voient qu'un Parrain n'estant pas
seurs d'en avoir toujours, il croyoit,
en les priant d'estre ses Comperes,
avoir pris une juste precaution con-
tre ce malheur. Ils consentirent à
estre Parrains, & luy deman-
derent quelles Commeres il
avoit choisies. Il répondit qu'il
leur en laissoit le choix, ce
qu'il promirent de faire. Ils dé-
libererent ensemble là dessus,
& resolurent de prier les Da-
mes de l'Union Chrestienne pour
estre Maraines. Elles respondi-
rent que suivant les regles de
leur Institution, elles ne pou-
voient accepter la proposition qui
leur étoit faite mais qu'elles
en parleroient à leur Supérieur.
Il n'eut pas plûtost esté informé
de la chose, qu'il leur permit de
tenir cet Enfant à cause qu'il
étoit d'un nouveau Converti;

& le Baptesme se fit avec une affluence de monde extraordinaire.

Il n'y a rien de si bas qui ne soit à estimer lors qu'il vient de mains habiles. Vous méprifieriez une Souriciere, & Madame de Villeneuve, Femme de Monsieur Ribier de Villeneuve, cy-devant Conseiller au Parlement, a trouvé moyen d'en faire un present qui a fait bruit. Madame de Forcy à qui elle estoit allée rendre visite, s'estant plainte de quelques Souris qui l'incommodoient, Madame de Villeneuve luy dit qu'elle avoit chez elle une sorte de Souriciere merveilleuse pour prendre ces animaux. C'estoit un pot plein d'eau & couvert d'un ais, au milieu duquel il y avoit une petite bas-

cule qui s'abaissoit auffi-tost que les Souris venoient manger ce que l'on mettoit dessus, en sorte qu'en tombant dans l'eau, elles se noyoient sans qu'il en pust échaper aucune. Madame de Fourey l'ayāt priée de luy envoyer l'Ouvrier qui les faisoit, Madame de Ville-neuve s'engagea à luy en fournir une toute faite. Après qu'elle l'eut quittée, elle songea comment elle pourroit relever par quelque galanterie une chose aussi peu considerable qu'une Souriciere. Elle chercha une belle Cuvette de fayence, fit peindre le couvercle de bois où est la bascule, & fit faire un petit Pavillon de taffetas couvert de Galons d'argent, & orné de rubans qui couvroit la machine comme une petite

sente. Cette Lettre accompag-
noit le present.



A MADAME DE FOURCY,
en luy envoyant une
Souriciere.

IMportuns Animaux, de qui les
troupes grises,
Courent dans les Palais, errent dans
les Eglises,
Reptiles, qui cherchez les hommes
Et la nuit,
Que la corruption dans un égout
produit,
Souris, il n'est donc point de maison
si sacrée,
Où vos griffes d'abord ne crussent
une entrée?
Il n'est donc point d'endroit si saint
si respecté.

*Qui contre vous puisse estre un lieu
de seureté ?*

*Jusqu'à l'appartement de l'illustre
Artemice*

*Vous portez de vos dents l'insolente
malice,*

*Son auguste presence, & son divin
aspect*

*Ne vous impriment donc ny crainte
ny respect ?*

*C'est trop souffrir de vous ; la mort
la plus cruelle.*

*Ne peut assez punir vostre audace
rebelte.*

*Voicy de vostre sort l'inévitable
écueil,*

*Nous allons voir finir vos jours &
vostre orgueil.*

*Ce sera, Madame, par le mo-
yen de la petite Souriciere que je
vous envoie que vous viendrez à
bout de ces petites insolentes qui*

vous font tant de desordre. Je croy qu'elles s'y prendront aisément, car on a pris toutes les mesures possibles pour la rendre juste; il ne faut qu'un grain pour faire baisser la bascule; je croy mesme que les Mouches s'y prendroient, si elles venoiēt s'y reposer. Neanmoins si quelque accident la faisoit manquer, faites m'en avertir, j'iray aussi-tost chez vous pour y remédier, & vous témoigner combien je suis, Madame, vostre, &c.

On voit peu de Nations qui égalent les François dans l'amour qu'ils ont pour tout ce qui regarde les Armes. La Noblesse fournit autant d'Officiers aux Armées du Roy, que sa Majesté en peut souhaiter, & le peuple les grossit de Soldats qui n'ont pas si-tost appris à

porter les armes, qu'ils sçavent l'art de vaincre. Pendant que les uns servent ainsi l'Etat & le Roy dans les Armées, ceux qui gouvernent les Villes, & ceux qui les font subsister par leur commerce, font tous les ans des Fêtes Guerrieres dans lesquelles ils s'exercent. L'une de ces Fêtes, qui se font presque dans toutes les provinces du Royaume, fut faite à Reims avec grand éclat, le Dimanche 15. de Juin dernier. Les Compagnies d'Arquebuzier, au nombre de quarante-deux ou environ s'y étant renduës le jour precedent des principales Villes de la Champagne, de la Picardie, de la Brie ; & de plusieurs autres Provinces éloignées suivant la Lettre circulaire, & le Mandat qui leur avois

esté envoyée , furent receus par Monsieur Frison , Capitaine en Chef des Chevaliers de Reims , & par Messieurs de la Salle & Dorigny , Capitaines Lieutenant & Enseigne, qui les conduisirent dans les principales Hostelleries de la Ville, que Monsieur Frison leur avoit fait preparer. Elles n'y furent pas plûtoſt arrivées qu'on leur apporta les presens ordinaires de vins, & autres rafraîchissemens. Le lendemain elles se rendirent au Jardin de l'Arquebuse , d'où elles allerent en Procession en l'Eglise Metropolitaine, accompagnée du Clergé de cette Eglise , & assisterent à une Messe solemnelle qui y fut chantée en presence de Monsieur le Comte de Léry Capitaine Commandant pour le Roy dans

la Ville de Reims, des premiers Magistrats, & Officiers de la mesme Ville. L'apresdinee elles assisterent à une seconde Procession qui se fit dans les principales ruës, où l'on porta quatre magnifiques Piramides de toute sorte de vaisselle d'argent destinée pour le prix general avec le Bouquet, representant le Dieu Mars; qui tenoit d'une main les Oliviers & les Lys qui sont les Armes de Reims, & pour Bouclier un Bassin de vermeil doré. Chaque pyramide portoit vingt prix de la valeur de mille écus, sçavoir,

Vn Bassin rond de	300. liv.
Vn Bassin rond	280.
Six assietes	260.
Vn Bassin rond	240.
Quatre Flambeaux	225.

Vn Bassin rond	205.
Trois Flambeaux	185.
Vne Eguiere	165.
Vne Eguiere découverte	150.
Deux Flambeaux	140.
Deux Chandeliers	130.
Quatre Salieres	120.
Vn Pot à eau	110.
Deux petits Flambeaux de Cabinet	100.
Vne Ecuelle couverte	70.
Vn Sucrier	60.
Deux tasses à deux ances	50.
Vne Ecuelle	40.

Les Compagnies furent regalées pendant la Marche d'une Collation tres-superbe, après laquelle elle se rendirent au bruit de la Mousqueterie & de plusieurs décharges de Canon au Jardin de l'Arquebuse,

où Monsieur le Comte de Léry,
M. Favard, Lieutenant des
Habitans, & Monsieur Frison
firent la Ceremonie de decou-
vrir la Statuë Pedestre de Sa
Majesté, erigée dans ce Jardin
par les soins du mesme Mon-
sieur Frison & des Chevaliers
de l'Arquebuse de Reims, ce
qui se passa avec des acclama-
tions extraordinaires de *Vive le
Roy*, & des demonstrations d'u-
ne joye universelle, ainsi qu'au
bruit de la mousqueterie, & de
la décharge generale du Ca-
non des remparts de la Ville.
On avoit mis pour Devise à
cette Statuë le Soleil entrant
dans le Signe de Sagitaire avec
ces mots, *hospitium illustrat.*

*Par tout le long de sa carrière,
Sans perdre son éclat, repandant sa
lumière,*

*Sa presence en toutes saisons
Fait l'ornement des celestes mai-
sons.*

*C'est ainsi qu'avec pompe entrant
au Sagittaire,*

Il y porte avec soy le jour,

Et par un bienfait ordinaire,

*Il éclaire en entrant le lieu de son
sejour.*

*Grand Roy, c'est là nostre avanta-
ge,*

Qu'en voyant icy ton image,

*Ce jardin devenu plus charmant &
plus beau,*

*Reçois de ta presence un éclat tout
nouveau.*

La Statuë que la Compagnie
a érigée à LOUIS LE GRAND,
est posée dans le fond de la
grande allée du Jardin, sur un
Piedestal à quatre faces. Sur la
premiere est un Hercule, pour
Juillet 1687. C

signifier que le Roy a exterminé de son Empire tous les Monstres, & sur tout celuy de l'Herésie. Elle a pour titre *Hareseomdomitori*. La seconde est une Minerve, symbole de la sagesse consumée de ce Monarque, & au dessus, *Consiliorum Prasidi*. La troisiéme est un Mars pour représenter sa force invincible dans les Combats avec ces mots, *Hostium Debellatori*, & dans la quatriéme on lit ces paroles sur un Marbre. *In hac armorum Palastrâ, Ædilibus liberaliter applaudentibus, ad splendidiorum premij generalis pompam erexere Catapultarij Remenses, anno Domini LXXXVII. die 15. mensis Junii.*

Le soir il y eut de grandes réjouïssances en differens endroits de la Ville & des Fon-

taines de vin coulerent devant la porte de Monsieur le Comte de Léry & de Monsieur Frison, qui traiterent avec beaucoup de magnificence les principaux Officiers des Chevaliers Arquebusiers, invitez à venir disputer le prix à Reims. Le lendemain au matin 16. du mois, on élut les Presidens & les Deputez des Villes pour juger les coups des Pontons. Les Deputés pour marque de leur caractère portoient une medaille d'argent, representant d'un costé la Statue Pedestre de Sa Majesté, élevée dans le jardin de l'Arquebuse, & de l'autre les avenues de ce jardin. Les Compagnies s'y rendirent l'apresdinée sous les armes, & Monsieur le Comte de Léry fit la céremo-

nie de tirer le coup du Roy. Il s'en acquita avec une adresse toute singuliere , & donna le soir un souper tres somptueux aux principaux Officiers des Compagnies. Les jours suivans se passerent à tirer aux deux Butes. Chaque Brigade des Compagnies venuës pour la Feste y donna des marques de son adresse , & enfin les Chevaliers de Vitry emporterent le premier prix , & ceux de Noyon le second. Pendant tout ce temps il se fit toujours quelque chose de remarquable. On receut le fils de Monsieur le Comte de Lery âgé de neuf à dix ans, Chevalier du Iardin de l'Arquebuse de Reims. Il fut accompagné dans cette ceremonie des principaux Officiers & Chevaliers,

& eut pour parrain M. Favart, Seigneur de Richebourg, Lieutenant des Habitans. Il presta le ferment entre les mains de Monsieur Frison, Capitaine en chef, qui avoit esté le prendre chez luy avec les Officiers & Chevaliers de la Compagnie, où ayant esté reconduit de la mesme sorte, Monsieur le Comte de Lery les regala d'une tres superbe collation. Les Peres Iesuites voulant temoigner l'estime qu'ils ont pour la Compagnie de l'Arquebuse de Reims, firent soutenir deux Theses dans leur College, & il s'y trouva un tres-grand concours de monde. L'une estoit dediée à Messieurs les Chevaliers, & l'autre à Monsieur Frison, qui tant que dura la Feste n'oublia rien

pour soutenir dignement la gloire d'une Compagnie qui s'est toujours distinguée dans cét exercice & pour remplir ce que l'on attend de ceux de son nom qui possède depuis plus d'un Siecle avec une approbation generale la Charge de Capitaine en chef de la même Compagnie. Ceux qui la composent, Officiers & Chevaliers, ayant delivré le Bouquet à la Compagnie de Laon le 24. de ce même mois de Juin, l'honorèrent à la sortie d'une belle Cavacalde jusqu'à la Villette, & la regalerent d'une Collation magnifique. Après les adieux faits de part & d'autre, les Chevaliers de Laon se mirent en marche, & ayant poussé ce jour-là jusqu'au Bac, ils en partirent le lende-

main de grand matin , & prirent la route de Laon. A deux lieuës de la Ville , on découvrit sur une hauteur deux escadrons de Cavalerie qui s'avançoient en bon ordre ; ces Escadrons étoient composez d'environ deux cens Chevaux. Leurs Commandans s'étant avancez pour complimenter les Chevaliers , & leur témoigner la part qu'ils prenoient à leur gloire , les reçurent par une salve generale. Les Chevaliers à leur teste continuerent cette route jusques au Fauxbourg de Laon , où l'on fit alte pour se rafraîchir. Cependant les Bourgeois de la Ville avertis de leur arrivée , ayant fermé dès le matin les Boutiques , se rangèrent sous leurs Enseignes , &

prirent les armes , conformément aux ordres de Messieurs de Ville. Toute cette Milice s'étant assemblée dans la Cour du Roy , formant un Bataillon , se mit en marche , & descendit au Fauxbourg en tres-bel ordre. Quatre Capitaines qui conduisoient le front de cette Infanterie , firent leurs Complimens à la Compagnie , & cette Milice ayant bordé la haye, salua le Bouquet par une décharge. Les Officiers après avoir répondu à cette civilité , disposèrent toutes choses pour continuer la marche vers la Ville. Cette Infanterie défilant en bon ordre, Tambours battans , méche allumée & Enseignes déployées , gagna insensiblement le haut de la montagne. Le Bouquet porté

en triomphe par quatre hommes , étoit précédé d'une bande de violons , dont l'harmonie jointe au carillon des Cloches , formoit un concert fort agréable. L'Argenterie gagnée au Prix Général étoit portée après le Bouquet , & ensuite marchaient les Chevaliers & deux cens Maîtres rangez en deux files. Des Trompettes & des Timbales étoient à leur teste , & un petit Corps de reserve fermoit cette marche , avec deux Tambours qui batoient à la Dragonne. Ces Troupes étant arrivées au milieu de la montagne , furent saluées d'une décharge de Boîtes de la Ville. Cette décharge fut réitérée par le feu de l'artillerie de la Citadelle , & le bruit du Canon , des Boîtes

C s

& de la Mousqueterie attira un tres-grand concours de peuple des lieux voisins à leur entrée. Le frontispice de la porte de la Ville étoit paré de plusieurs écussons aux Armes du Roy, de Monsieur le Duc d'Estrées Gouverneur de la Province, & aux Armes de la Ville, tous ornez de quantité de devises, & de festons entrelassez de guirlandes de fleurs & de feuillages. L'Hôtel de Ville, le Jardin de l'Arquebuse, & le logis du Capitaine estoient parez des mêmes ornemens. Cette belle & nombreuse Compagnie estant entrée dans la Ville se rendit à l'Hostel de Monsieur le Gouverneur, où Monsieur l'Abbé de Noirmontier la receut tres-bien en son absence, & témoi-

gna par le bon accueil qu'il luy fit, & par les largeſſes qu'il répandit à ceux qui ſervoient à cette pompe, combien il prenoit de part à la joye publique. On prit congé de luy par une ſalve que fit l'Infanterie, & on transporta le Bouquet à l'Hostel de Ville. Monsieur le Prevost & Messieurs les Echevins receurēt la Compagnie avec les ceremonies ordinaires; & après les complimens reciproques de part & d'autre, on ſervit une ample colation. De l'Hostel de Ville on alla le long de la grande ruë, & traversant dans le meſme ordre toute la Ville, on eſcorta le Bouquet juſqu'à l'Abbaye de S. Martin, où Monsieur le Prieur, après avoir témoigné beaucoup d'honnê-

teté à la Compagnie, fit distribuer quantité de rafraichissemens. Enfin le Bouquet ayant esté porté en parade presque par toute la Ville, fut reconduit sur la fin du jour chez le Capitaine des Chevaliers. Le reste de cette journée se passa fort galamment ; on n'entendoit par tout que cris d'allégresse, que concerts d'Instrumens, que bruit de Tambours. & d'armes à feu. Le soir, le Capitaine regala la Compagnie, où se trouverent les Capitaines de Quartier. Ce regale fut suivy d'un Bal donné aux Dames qui se retirèrent bien avant dans la nuit après la Colation. Le lendemain, les Chevaliers de l'Arquebuse se rendirent en Corps à l'Eglise des Cordeliers, pour

assister à une Messe solennelle qui y fut chantée en Musique, & où se trouva presque toute la Ville, pour prendre part aux actions de graces, comme elle avoit eu part à la gloire du Bouquet. L'Oyseau ayant esté présenté le 6. de Juillet, selon la coûtume, avec le Prix, Monsieur Marteau, Prevost Royal, & Maire perpetuel de la ville, accompagné de Messieurs les Echevins, & des principaux Habitans, tira le coup du Roy, eut le bonheur & l'adresse, sous le Nom du plus Grand Monarque qu'il y ait au monde, de tuer l'Oyseau de ce coup, & d'estre ainsi cette année le Roy de la Compagnie.

Vos Amies, à qui l'on a conseillé d'aller prendre des eaux

de Bourbon, sortiront de l'irrésolution qui les empesche, d'entreprendre ce voyage, quand elles sçauront les Cures qui s'y sont faites cette année dans la premiere saison. Je puis vous en apprendre une des plus remarquables. C'est la guerison de Madame Chaponay, qui a un Frere Secretaire du Roy à Paris. Elle estoit Paralytique d'un costé, & sujette à de tres-fâcheuse convulsions, qui estoient la suite des cruelles vapeurs dont la malignité luy avoit tourné la bouche. Elle ne pouvoit marcher, & avoit souffert ces incommoditez durant quatre ans, toujours avec de vives douleurs, sur tout dans l'estomac, où elle sentoit une extrême pesanteur.. De là luy venoit un.

dégoust continuel , avec des défailances mortelles. Enfin l'effet , des eaux a esté de refoudre cette masse grossiere , & composée de matieres corrompuës. Elle en a esté delivrée par des vomissemens qui ont achevé sa guérison. Ainsi à l'heure qu'il est , elle marche droit , ne sent aucune douleur , & se trouve dans une santé plus parfaite , qu'elle ne l'a jamais eüe. M. Bourdier, tres-habile Medecin , qui l'a traitée , rendra témoignage de ce que je dis. C'est un homme extrêmement estimé , qui a fait un excellent Ouvrage sur les eaux de Bourbon , qu'il donnera bien tost au Public. Il tient qu'elles sont mêlées de Nitre semblable à celui d'Egipre, d'une essence balsamique , & d'un

soufre delicat , ce qui est cause qu'elles sont propres aux maladies des nerfs , à celles de l'estomach , & surtout du bas ventre , ouvrant les obstructions , fondant les humeurs , & fortifiant les parties foibles. Le Livre de ce sçavant Medecin contiendra toutes les curiositez anciennes & nouvelles de la Ville de Bourbon. Il observe qu'on y trouve à neuf pieds de profondeur quantité de belles Colomnes , & de pierres taillées, d'une grandeur excessive , avec des Aqueducs de six pieds de hauteur , & avec de gros tuyaux de plomb. Je vous en diray davantage lors que j'auray veu ce Livre. J'ajoutéray seulement icy que la quantité de personnes considerables qui ont esté à Bour-

bon dans la premiere saison de
cette année ; suffit pour faire
connoître à vos Amies que
ces eaux continuent toujours
à estre en vogue. En voicy la
Liste.

Madame la Princesse.

Mademoiselle de Bourbon.

Mademoiselle d'Anguien.

Mademoiselle de Blois,

Madame de Montespan.

M. le Duc & Madame la
Duchesse de Beauvilliers.

M. l'Evesque de Leitonre.

M. l'Evesque de Soissons.

Monsieur le Marquis de
Peusignan & Madame sa Fem-
me.

Monsieur le Comte de Ta-
lar , Lieutenant de Roy en
Dauphiné.

Madame la Comtesse de
Langeron , Dame d'Honneur

66 M E R C U R E
de Madame la Princesse.

Monsieur le Comte de la
Mary, & Madame sa Femme.

Madame la Presidente Pelot
& Madame sa Sœur , Reli-
gieuse.

Monsieur Dupuy , Gentil-
homme ordinaire chez le Roy.

Monsieur Davegean , Capi-
taine aux Gardes.

Monsieur le Comte de Quer-
meré.

Monsieur le Comte de Gour-
nay.

Messieurs les Commandeurs
des Goutes & de Brillac.

Monsieur le Chevalier de
Neuville.

Monsieur le Chevalier de
Lesse.

Monsieur le Chevalier de
Villars.

Monsieur Bertelot de Paris ,

Messieurs ses Fils , l'un Rece-
 veur General de Montauban ,
 & l'autre Maistred'Hôtel chez
 Madame la Dauphine.

Monsieur Cendrier , Rece-
 veur General de Limoges.

Monsieur Marchand de Pa-
 ris , Officier chez Monsieur ,
 avec Mademoiselle sa Fille.

Monsieur & Madame Fey-
 deau de Lépaiu.

Monsieur & Madame de Cha-
 maigre.

Monsieur de Pluye , Rece-
 veur de Tours , & Madame sa
 Femme.

Monsieur des Fosseiz de Bre-
 tagne , Seneschal d'Arbignac ,
 avec Madame sa Femme.

Monsieur & Madame de
 Courcelle , de Poitou.

Monsieur & Madame de Ro-
 chette , de Poitou.

Madame Malet de Caën,

Madame du Luc, de Caën.

Madame Renaut, de Tours.

Madame du Parc, de Tours.

Madame Borin, de Paris.

Madame Calpatri, de Paris.

Madame de Chamborau.

Madame Canchois avec

Madame de Frometoit sa Fille,
de Rouen.

Madame du Plessis Bidé avec

Mademoiselle de la Guerche.

Madame de Chasseloire &

Monsieur son Fils.

Monsieur Casin & Madame

sa Femme.

Monsieur & Madame Dau-

dieu , & Mademoiselle leur
Fille , de Montbrison.

Madame de Machaut , de

Chatillon sur Loire.

Madame Bertin , de Paris

avec Mademoiselle sa Fille.

Mr le Machois, de Rouen,
Madame la Sœur Religieuse,
& Mr de la Barre son Beau-
Frere.

Mr Dutet, Conseiller au
Chastelet de Paris.

Mr Rolland Conseiller de
Reims.

Mr l'Abbé de Priere en Bre-
tagne.

Mr l'Abbé Dargence.

Mr l'Abbé Saré.

Mr l'Abbé Favar.

Mr le Curé de S. Benoist de
Paris.

Madame de Langeron, Ab-
besse de Nevers.

Madame de la Mary, Abbessé
de Ligueur.

Madame de Beauxoneles,
Abbesse de Mouton.

Madame de Barillon, Sœur de
l'Ambassadeur de ce nom, &

70 M E R C U R E

Madame de Force , Religieuses de Poissy.

M^r Tridon , Prieur du Veurdre & de Chantenez.

M^r de Fourchaud , Escuyer chez le Roy.

Mr Courtay.

Mr de la Graviere.

Mr de Beauvais.

Mr de Beaulieu.

Mr de Pommereuse.

Mr du Fresnoy.

Mr Aliberg.

Mr Davoisan.

Mr Fremont.

Mr Cotar.

Mr Paquier.

Mr Anisson.

Mr Vauchelle.

Mr de Valambon.

Mr Moulié.

Mr Fayet.

Me de Quéfenelle.

Me du Quesnoy.

Me Baubin.

Monsieur l'Archevesque de Paris est presentement dans une santé parfaite. Les Peres Cordeliers du grand Convent, qui pendant le cours de sa maladie avoient fait tous les jours des Prieres publiques dans leur Eglise pour demander à Dieu sa guerison , voyant qu'elle avoit esté accordée aux vœux de toute la France, voulurent en rendre des actions de graces particulieres, & pour en rendre la solemnité plus éclatante , ils prierent Madame l'Abbesse de Port-Royal, digne Sœur de cet illustre Prelat , de vouloir bien qu'on la fist dans son Eglise le 20. du mois passé , jour de

sainte Marguerite , dont elle porte le nom. Le Pere Gardien , avec ses Officiers , & accompagné d'environ trente Religieux , se rendirent dans l'Eglise de Port-Royal le matin de cette Feste. On commença par chanter Tierce , & ensuite la grand' Messe fut chantée avec toutes les ceremonies du grand Convent , & plusieurs Motets de Musique au saint Sacrement, à sainte Marguerite , & pour le Roy , après quoy l'on chanta Sexte. Au sortir de l'Eglise , ils furent traitez magnifiquement avec les Directeurs & les Aumôniers. On chanta Nones & Vespres à l'heure ordinaire , en Plein chant & en faux-bourdon , & cela fait , le Pere le Blanc , Vicaire du Grand Convent ,

vent, prononça le Panegyrique de la Sainte avec beaucoup de succès. Il dit de Madame l'Abbesse de Port-Royal, qu'elle conduisoit sans commander qu'elle gouvernoit sans regner, & qu'elle estoit dans son sexe ce que Mr de Paris étoit dans le sien. Un Salut en Musique termina la Feste. Il fut chanté par les mesmes Peres qui firent tout l'Office de ce jour-là d'une maniere qui fit connoître le zele qu'ils ont pour Monsieur l'Archevesque, & pour Madame l'Abbesse de Port Royal.

Tout le mōde a été touché de la perte que nous avons faite de Monsieur le Duc de S. Aignan. Je vous l'ay déjà fait voir par les Vers que je vous ay envoyez sur cette mort. J'y joins aujourd'huy une Epitaphe,

Juillet 1687.

D

74 M E R C U R E
faite par Mademoiselle de Razilly.

E P I T A P H E
DE MONSIEUR LE DUC
D E
S A I N T A I G N A N .

C*Y gist l'ornement & la fleur
De l'Antique Chevalerie,
Qui des Bayards eut le bon cœur,
L'adresse & la galanterie;
Qui soumit à la pieté
La gentillesse & la gayeté
Du beau feu qu'il eut en partage;
Qui fut Amy de bonne foy,
Et qui mit tout son avantage
A l'honneur de plaire à son Roy.*

Je vous envoie des paroles
qui ont esté notées par la jeu-

THE
S
T
R
E
E
T
S
S
T
R
E
E
T
S
S
T
R
E
E
T
S

7
fa
z

C

(

2
L'
2
La
Da
2
Et
A

ne Mademoiselle Laurent ,
assez distinguée par les talens
extraordinaires qu'elle a pour
la Danse , pour la Musique , &
pour sa delicateſſe à jouer du
Claveſſin. Elle fit chanter l'Hy-
ver dernier quelques Ouvra-
ges devant Madame la Dau-
phine, qui l'honora de son ap-
probation.

AIR NOUVEAU.

Rien n'approche de la peine
Que je souffre près de vous.
Vous faites mille Amans, Clinique,
Et je ne puis faire un jaloux.

Il s'est fait en peu de jours
tant de copies du Portrait en
Vers que je vous envoie , que
j'apprehende qu'il n'ait pas
pour vous la grace entiere de

76. MERCURE

la nouveauté. Tous ceux qui l'ont vu en ont trouvé le tour singulier, & peut-être seroit-il bien difficile de rien faire de plus beau , pour un Ouvrage de cette nature.

PORTRAIT D E CLARICE.

*J'Espere que l'Amour ne s'en fâ-
chera pas ,*

*Assez peu de Beutez m'ont paru
redoutables ,*

Je ne suis point des plus aimables ,

Mais je suis des plus delicats.

*J'étois dans l'âge où regne la ten-
dresse ,*

Et mon cœur n'estoit point touché ,

*Quelle honte ! Il falloit justifier
sans cesse*

Ce cœur oisif qui m'estoit reproché ,



*Je disois quelquefois ; qu'on me
trouve un visage
Dont la beauté soit vive &
dont l'air vif soit sage,
Ou regne une douceur dont
on soit attiré.
Qui ne promette rien, & qui
Pourtant engage;
qu'on me le trouve, & j'ai-
meray.*



*Ce qui de plus seroit bien ne-
cessaire,
Ce seroit un esprit qui pensast
finement
Sans prétendre à ce caractère,
Qui pour être sans art n'eust
que plus d'agrément,
Un peu timide seulement.
Qui ne pût se montrer ny se
cacher sans plaire ;*

Qu'on me le trouve & je deviens Amant.



On n'est pas obligé de garder
de mesure
Dans les souhaits qu'on peut
former ;
Comme en aimant ie pretens
estimer ,
Ie voudrois bien encore un
cœur plein de droiture ,
Une vertu naïve & pure ;
Qu'on me la trouve , & ie promets
d'aimer.



*Par ces conditions j'effrayois tout
le monde ,
Chacun me promettoit une paix si
profonde
Que j'en serois moy-mesme em-
barassé.*

*Je ne voyois point de Bergere.
 Qui d'un air un peu couroucé
 Ne m'envoyast à ma Chimere.*



*Je ne sçay cependant comment l'A-
 mour a fait.*

*Il faut qu'il ait long-temps médité
 son projet,*

*Mais enfin il est sûr qu'il m'a trou-
 vée Clarice,*

*Semblable à mon idée, ayant les
 mesmes traits;*

*Je croy pour moy qu'il me l'a faite
 exprès.*

O que l'Amour a de malice !

Monsieur de Fontenelle qui
 a laissé échaper ce petit Ou-
 vrage, se prépare à nous don-
 ner dans fort peu de temps un
 Recueil de ses Poësies sur di-
 vers sujets. Il y a des Epitres à
 la maniere de celles d'Ovide,

avec des Eclogues qui sont d'une tres grande beauté, & *ses Dialogues des Morts; la Pluralite des Mondes, & l'Histoire des Oracles* vous ont fait admirer son heureux talent à traiter en Prose toutes sortes de matieres, ie ne doute point que ce Recueil ne vous le fasse admirer également dans la maniere agreable dont il sçait tourner les Vers.

Monsieur le Comte de Toulouse, en allant à Maintenon, passa par Rambouillet où il fut receu magnifiquement par Monsieur & Madame d'Antin. Il y dîna, & voulut ensuite avoir le plaisir de la Promenade du Parc & des Roches qui sont en un endroit fort agreable. On luy chanta dans les Roches ces Vers que Monsieur de messan-

ge avoit faits à sa louange des
qu'il sçeut son arrivée. Ils sont
sur l'Air du menuet de l'Opera
de monsieur Matau.

Vn Amour.

Doux, discret & sage,

Vn Amour

Plus beau que le jour,

A quitté son brillant séjour,

Pour venir dans nostre Bocage.

Accourez, Bergers d'alentour,

Accourez tous pour luy faire la cour.



Que ces Bois

Et ce beau Rivage,

Que ces Bois

Dont il a fait choix,

Aujourd'huy reçoivent ses Loix,

*Qu'en ces lieux tout luy rende
hommage.*

Donx Oyseaux, répandez vos voix,

D

*Venez , plaisirs , venez tous à la
fois.*



*Ses douceurs ,
Aimables Bergeres ,
Ses douceurs*

*Ont des traits vainqueurs.
Contre luy conservez vos cœurs,
Si vous pouvez estre severes ;
Mais en vain ses yeux enchan-
teurs.*

*Verront contre eux armer mille ri-
goureux.*



*Qui pourroit ; par toute la terre
S'opposer à des coups si beaux ?
Ses yeux sont deux ardens flam-
beaux ;*

*Son Pere lance le tonnerre ;
Et bien-tost ce jeune Heros,
Doit mettre en feu tout l'empire des
Eaux.*

Ces Vers furent trouvez fort galans , & Monsieur de Messange eut le plaisir de les entendre l'otier par la plus belle bouche du monde , puisque l'Amour n'en peut avoir de plus belle , ny estre plus beau que Monsieur le Comte de Thoulouse. Ce ieune Prince dit à l'Auteur , & cela de son propre mouvement , & avec un agrément plein de bonté , qu'il les montreroit au Roy.

Monsieur le Duc de Noailles étant uniquement attaché à la personne de ce grand Monarque, & ne voulant point quitter la Cour , mesme pendant qu'il n'a point à y exercer sa Charge, fit bâtir une fort belle Maison à S. Germain en Laye dans un temps où il y avoit apparencé que Sa Ma-

iesté y passeroit une partie de chaque année. Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine ayant resolu d'aller voir cette Maison, le jour fut pris sur la fin du mois dernier, mais Madame la Dauphine s'estant trouvée indisposée, ne peut accompagner Monseigneur, qui s'y rendit suivy d'un grand nombre des Seigneurs de la Cour. Il y soupa & y fut traité avec la magnificence ordinaire, à Monsieur le Duc de Noailles. Il y eut Musique, & rien de tout ce qui peut satisfaire l'ouye, & le goust, ne fut épargné dans cette Feste.

Nous avons depuis peu en France le Pere Martial de S. Paulin General des Carmes Dechaussez. Le Roy, qui ne

cherche que le bien , & la gloire de l'Eglise , a beaucoup contribué à l'Election de ce General dont le merite demandoit le choix qu'on a fait de luy pour remplir une Charge de cette importance. Vous sçavez, Madame, que les Generaux d'Ordre tiennent un des Premiers rangs de l'Eglise , & qu'ils l'ont à Rome après les Cardinaux. Aussi peut-on dire qu'il est peu d'emplois plus considerables dans l'Eglise , un General ayant la direction de tout ce qu'il y a de Convens de son Ordre chez tous les Souverains de l'Europe. Tous ceux qui possèdent cette dignité , à l'exception du General des Jesuites, comme je vous l'ay marqué dans ma dernière Lettre , ont droit de visi-

ter tous les Convents de leur Ordre, dans quelques Royaux qu'ils soient situez, & ils y sont receus avec de fort grands honneurs. Celuy des Carmes Dechauffez fut conduit à l'Audience du Roy sur la fin du mois dernier, par Monsieur de Bonneüil, Introduceur des Ambassadeurs, qui le prit à Paris dans les Carrosses de Sa Majesté. Ce Monarque le reçut avec l'agrement qui luy est ordinaire, surtout lors qu'il donne Audience à des personnes d'un merite distingué. Ce General l'eut aussi ce jour-là de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, de Monseigneur le Duc d'Anjou, & de Monseigneur le Duc de Berry. Il fut magnifiquement traité à diner par les

Officiers du Roy & quoy que ce fust un jour gras , on apresta ce repas en maigre , pour se conformer aux Regles de l'Ordre. Il alla quelques jours après à Saint Cloud où il fut conduit dans les Carosses de leurs Altesses Royales par Monsieur Aubert , Introduceur des Ambassadeurs près de Monsieur , & il eut Audience de Monsieur , de Madame , de Monsieur le Duc de Chartres, & de Mademoiselle.

Je vous envoie la dernière partie de la Medecine universelle de Monsieur de Comiers. Je ne vous en dis rien , ne me trouvant pas assez habile pour juger d'un Ouvrage de cette importance , mais je suis persuadé qu'il rejouïra ceux qui aiment la vie , qu'il en chagri-

nera d'autres , qu'il partagera
les Sçavans , & qu'enfin il fera
beaucoup de bruit dans le
monde.



MEDECINE UNIVERSELLE

pour la guerison des plus
fâcheuses maladies , & pour
prolonger la vie.

Puis que l'Ecclesiastique nous
assure que toute guerison vient
de Dieu , & qu'il nous apprend que
c'est de la terre que Dieu a créé la
Medecine; Altissimus creavit de
terra Medecinam; il est inutile
de rechercher icy par le moyen de
qui cette Medecine a passé jusqu'à
nous. Il importe peu de sçavoir si
nous la tenons de la Cabale des He-
breux , si c'est d'Apollon , ou de son

Fils Esculape, d'Hermes Trimegiste, de Raimond - Lulle, d'Arnoul de Villeneuve, de Roger Bacon Cordelier Anglois, de Theophraste Paracelse, de Basile Valentin, de Kruau-helmont, ou de quelque Cosmopolite ou Frere de la Rose Croix. Il suffit que sa Composition soit facile & de peu de cost, que ses effets soient tres-assurez, & qu'on puisse mesme se persuader qu'elle sera pour raieunir, ce qui paroistroit un vray paradoxe, si nous n'avions dans la sainte Ecriture & dans l'Histoire Profane des témoignages authentiques du raieunnissement. Le Prophete Roy dans le Pscaume 102. Verset 5. fait deux propositions de certitude de foy; La premiere, que l'Aigle raieunit, & la seconde, que nostre ieunesse peut estre renouvellee de mesme que celle de l'Aigle, *renovabitur ut aquilæ, juven-tus tua.*

Tous les Peres de l'Eglise croient fermement que l'Aigle rajeunit, mais ils sont d'avis differents sur la maniere dont cet Oyseau rajeunit. Il n'y a que Saint Augustin qui commentant ce Pseume, dit que l'Aigle dans sa vieillesse, pour avoir le bec superieur trop crochu ne peut prendre que tres-pen ou point de nourriture. C'est pourquoy estant extenué par une longue diete, il se trouve sans force & sans vigueur; mais après avoir usé contre une pierre l'extremité trop crochue de son bec superieur, & prenant suffisamment de la nourriture, il paroist rajeunir, & renouveler ses forces. Le Prophete Isaye parle de ce rajeunissement de l'Aigle dans le 40. Chapitre Verset 31. & Job dans le 39. Chap. Vers. 26. en disant autant de l'Esprevier. Aldroandus dans le premier Livre de son Orni-

thologie, & Gesnerus aux 5. Livre des Oyseaux, parlent de ce raieusement de l'Aigle. Personne n'ignore que les Serpens quittent leurs vieilles peaux que l'on trouve ordinairement dans les buissons: Je ne diray rien icy de la dépouille des Cygales, ayant vu arriver ce beau mystere sur ma main à la Ville de Nions en Dauphiné, en visitant le plus beau & le plus haut de tous ses Ponts, d'une seule Arcade qui prend d'une Montagne à l'autre, & la source inépuisable des vents qui sortent à heures réglée d'un Rocher, & soufflent le long de la Riviere jusque vers la Ville d'Orange. Nous lisons dans Philostrate au 3. Livre ch. 1. de la Vie d'Apollonius Thiaméen, que dans les endroits du Montcaucase les plus escarpés & inaccessibles aux hommes, il y a une race de Singes appelée Pytiques, qui

font pour les Habitans la vendange ou recolte du poivre. La chair de ces Singes est un médicament souverain au Lion, lequel estant chargé d'années ou de quelques maladies, en guerist & rajeunir en mangeant un de ces animaux.

Si les Oyseaux & les Animaux peuvent rajeunir, on peut conclure qu'il n'est pas impossible à l'homme de iouïr du mesme avantage. En naissant nostre temperament est fort chaud & humide, & en vieillissant il devient froid & sec. Il ne s'agit donc que de reparer l'humide radical, & remettre au premier estat la trop grande secheresse des Vieillards pour reprendre le mesme temperament de jeunesse.

Il faut maintenant prouver qu'en effet plusieurs hommes ont rajeuni. Mœdée étant tres sçavante en Médecine, fit rajeunir le Vieillard Æ-

son. C'est sur cela qu'Ovide a dit dans le 7. Livre des Metamorphoses, que Medée avoit fait hacher & cuire Æson, ce qu'on doit attribuer à des bains chauds qu'elle composa avec des minéraux, & plusieurs simples ou herbes. Cela n'est pas hors de croyance, puis que Petrus Martyr Augerius, Milanois, assure dans ses Decades, que dans l'Isle Bonique il y a une Fontaine dont la boisson rétablit les Vieillards dans leur vigueur de jeunesse, neantmoins les cheveux demeurent blancs & les rides du visage n'en sont point effacées. Et dans Lucaya il y a une semblable Fontaine, au rapport de Petrus Chieza dans le 41. chap. de la 2. partie de l'Histoire du Perou. Vous pouvez encore voir ce qu'Herodote en son 4. Livre dit, de la vertu de semblables Eaux qui ont donné lieu

au nom de la Fontaine de Iovence.

Lorquemada dans le premier Dialogue de son Horti-floridi, assure qu'à Tarente en Italie en l'année 1531. un Vieillard de cent ans, ayant (comme on dit) un pied dans la fosse, rajeunit tout à coup & en toutes choses, & vescu encore cinquante ans. Il en dit autant d'un autre Vieillard dont l'Histoire fut verifiée par les premiers Magistrats Valescus Tarentasius dit qu'en la Ville de Monvedro, autrefois Sagonce, au Royaume de Valence en Espagne, il avoit veu une Religieuse Abbesse, laquelle estant déjà decrepite, hove, & sentant le sapin, ses dents luy revinrent tout à coup, ses cheveux noircirent, son front fut aplany, sa gorge parut comme à une Fille de quinze ans; enfin on la vit renouvellee en une & belle Fille en toutes choses.

Deux Historiens modernes tres-dignes de foy dans leur Histoire de Portugal , sçavoir Ferdinand Castanede au 8. Livre , & Pierre Massée au 11. Livre, assure qu'un noble Indien rajeunit trois fois pendant les 340. années qu'il vécut. Cette Histoire est tres authentique, puisque Mendoza nous assure in Viridario au 4. Liv. Problème 17. que plusieurs Iesuites ont veu, connu , & parlé à cet Indien trois fois rajeuny , ce qu'ils ont attesté par leurs Lettres.

Nous parlerons de la Medecine Universelle & de sa composition après que nous aurons fait connoître qu'elle ne consiste pas dans l'Alcali ny dans l'Acide qui sont deux estres nouvellement mis en vogue.

Si on veut croire Tackenuis , & après luy sa nouvelle Secte d'Hypo-

crate Chymiste , on peut devenir tout à coup & sans estude grand Medecin & se faire admirer , car il n'y a qu'à connoistre les Familles des Acides , des Alkalis & des Opiates. Donner des Alkalis lors que le Malade est comme en feu , afin d'imbiber ses parties ignées , & arrester leur trop prompt mouvement ; & au contraire ordonner des Acides , afin d'éveiller & d'exciter la chaleur naturelle au Malade qui se trouve comme engourdy dans le froid , & enfin faire prendre des Opiates pour faire reposer & dormir le Malade lors que les douleurs sont aiguës & violentes. Il est vray que beaucoup de gens se font admirer par les prompts secours & soulagemens qu'en reçoivent les malades. Ainsi j'ay veu guerir des Catarres & Rhumatismes par une grande sueur universelle procurée

curée par des raves , que les cris de Paris appelle tendrette , pilées dans un Mortier de marbre , & appliquées sous la plante des pieds. Mais la Medecine universelle ne peut consister dans les Alkalis , Acides & Opiates , d'autant qu'ils ne peuvent qu'appaiser les violens symptomes , & non pas oster la cause des maladies qui provient des humeurs peccantes qui sont enfermées dans les viscères ou ventricules des membres & iointures qu'il faut necessairement faire évacuer.

Si ces humeurs peccantes & malignes & substances venimeuses sont spiritueuses subtiles , elle doivent estre chassées à travers les pores par insensible transpiration; si elles sont plus humides, on les doit faire sortir par la sueur. Que si elles sont humides mais grossieres , elles seront évacuées par les urines , & si elles

Juillet 1687.

E

sont moins humides & plus grossieres , elles sortent par la purgation ordinaire ou par vomissement. Il faut purger sans violence & sans affoiblir le Malade en fortifiant la nature. Je viens aux qualitez requises à la Medecine universelle.

Le Remede universel doit avoir de l'affluite & du rapport avec nôtre chaleur naturelle & nostre humide radical , pour les maintenir & rétablir , & pour augmenter ainsi nos forces abbatuës , en sorte que la nature sans pâtir chasse d'elle-mesme hors des cavitez des viscères ou ventricules de tous les membres du Corps , ce qu'il y a d'étranger & de malin, Acide ou Alkali, ou sang fermenté & extravasé , qui cause des pleuresies , catharres , goûtes , & rhumatismes dont la cause provient , lors qu'estant échauffé par quelque exercice , ou mesme pour

parler trop hautement, ou estant dans le lit, on hume à bouche ouverte un air trop froid, ou serain plein de vapeurs & de nitre, car cet air n'ayant pas esté attiedy en passant par le nez qui est le canal ordinaire de la respiration, & empeschant par son trop de froidure dans les Poulmons le meslange parfait du chyle & du sang, il s'y trouve meslé, & fermentant dans les extremité^s des arteres s'extravase dans les cavitez des jointures, où il cause les douleurs aiguës par leur acrimonie sur les nerfs, jusqu'à ce que la chaleur naturelle du sang ait fait évaporer les parties aiguës, acres & ignées, & lors que l'on a humé cet air trop froid pendant le temps de la digestion, la partie du chyle meslée avec le sang extravasé, cause la goutte noüée, & savasé ne pouvant s'évaporer, forme.

cette matiere plastreuse.

La Medecine universelle doit donc chasser par transpiration sueur ou urine, rarement par le bas, & encore plus rarement par le haut, tout ce qui est estranger & nuisible, mesme des ventricales des jointures de chaque membre, ce qui n'est pas l'effet des medecines ordinaires qui échauffent, travaillent, & fatiguent, d'autant qu'elles n'agissent que par leurs parties malignes, lesquelles estant unies à leurs semblables de mesme genre & espece, les entraînent avec elles, lors que la nature sentant son ennemy renforcé s'irrite & ramasse toutes ses forces pour ietter le tout au dehors par des efforts violents. Il faut de plus que la Medecine universelle se puisse donner en toute saison, à toute complexion, à tous âges, aussi-bien aux Enfans qu'aux Vieillards, sans

que la précision du plus ou du moins de la doze puisse nuire. Elle doit guerir en peu de prises les maladies les plus fâcheuses ; elle doit encore estre le remede souverain pour tous les maux externes. Voicy la facile composition de la Medecine universelle.

C O M P O S I T I O N
de la Medecine universelle.

• Prenez Sel-nitre raffiné, mettez-le fondre lentement dans un vase de fer, estant bien fondu, iettez par dessus une petite quantité de charbons de bois doux, comme saulx, bien pilé, lequel brûlera d'abord & se consumera, ce qu'il faut retirer peu à peu, jusques à ce que le Sel-nitre apres la detonnation soit fixé & qu'il ait une couleur un peu verdastre, ce qui arrive lors que le charbon ne se souleve pas comme il faisoit auparavant. Pour lors ver-

sez vostre Sel-nitre fondu dans un Mortier de marbre bien chaud ; estant refroidy il restera blanc comme pierre d'albâtre & cassant comme verre. Pilez-le incontinent, & estendez la poudre sur une lame de verre ou assiette de fayence, & l'ayant couvert de peur de la poussiere, exposez-le un peu panchant à l'air ; mais en un lieu où le Soleil, pluie n'y rosée ne puissent donner. Mettez au dessous un vase de verre pour recevoir la liqueur huileuse qui en coulera, car l'humidité de l'air resolvant les Sel-nitres dans l'espace de quelques jours, vous trouverez deux fois plus pesans d'huile qu'il n'y avoit de Sel-nitre, si l'operation est faite dans un temps propre ny froid ny trop chaud, mais temperé & humide, d'autant qu'il attirera le Sel-nitre invisible que nous respirons avec l'air.

Cette huile estant rectifiée est un tres-puissant menstreuë, ou dissolvant pour extraire l'essence de toutes sortes de mixtes.

Prenez donc quatre ou cinq parties de cette huile rectifiée, & une partie du meilleur antimoine qu'on reconnoist par certaines rousseurs qu'il tire de l'or, près de la mine duquel il se trouve. L'antimoine estant reduit sur le marbre en poussiere tres-fine, mettez-le dans un grand matras de verre, & mettez l'huile de nitre par dessus. Il faut que les deux tiers du matras restent vuides; bouchez le matras si bien qu'il ne respire point, mettez-le en digestion à feu doux ou de Lampe, jusqu'à ce que l'huile qui surnage l'antimoine, paroisse de couleur d'or ou de rubis; alors tirez vostre huile, & l'ayant filtrée par le papier mettez-la dans un autre

matras de verre à col long, & mettez pardessus autant de tres bon esprit de vin bien rectifié. Les deux tiers pour le moins du matras demeurant vuides, boucheZ-le bien, mettez ensuite en digestion en chaleur lente pendant quelques jours jusqu'à ce que l'esprit de vin ait tiré toute la couleur de l'huile ou teinture de l'antimoine. Ainsi l'huile de nitre restera au fond tres-claire & blanche, sur laquelle surnagera l'esprit de vin imprégné de la teinture d'or de l'antimoine. Tirez l'esprit de vin, & separez-le par decantation. L'huile de nitre servira toujours à d'autres operations, pour tirer l'essence de l'antimoine autant de fois qu'on voudra.

Mettez vostre esprit de vin dans un alambic de verre, distileZ-le doucement jusqu'à ce qu'il n'en reste au fond qu'environ la cinquié-

me partie, qui retiendra avec soy la teinture de l'antimoine, ou bien distilez tout l'esprit de vin, ne laissant au fond que l'essence de l'antimoine. Vous aurez ainsi en liqueur ou en poudre la Medecine universelle, par laquelle on se preservera & guerira de toutes sortes d'infirmitez & maladies.

Si on s'en sert en liqueur, on en prendra cinq ou six gouttes dans du vin ou dans du boüillon, ou dans quelque liqueur propre à la maladie.

Que si on l'employe en poudre, on en mettra trois, quatre ou cinq grains plus ou moins, car si la dose est un peu plus forte ou plus foible, elle ne peut nuire comme font les autres Medecines, qui toutes ont des qualitez venimeuses. Les Maladies se guerissent dans la seconde ou troisiéme prise. Lors que le mal est opiniastre, il faut augmenter la

dose , mesme à chaque fois , & ce
trois fois la semaine.

Cette Medecine guerit les mala-
dies les plus inveterées & plus dif-
ciles , comme la Fievre quarte , la
Fievre ethique, l'Hydropisie, mesme
le mal venerien , & le mal caduc.
Cette Medecine universelle guerit
non seulement toutes sortes de ma-
ladies internes , mais encore les ma-
ladies externes y estant appliquée
en forme de baume comme playes,
ulceres , gangrene. Elle guerit de
mesme la surdité & plusieurs def-
fauts de veüe , mais non pas d'un
œil sec & atrophie comme j'en ay
un depuis 1666. ny la goutte seche
dont j'ai perdu la veüe de l'autre
œil , le tout par la funeste suite du
poison du premier Artiste du fa-
meux scelerat Sainte Croix , en-
hainé de ce qu'avec Monsieur le
Marquis de S. André Monbrun,

Capitaine General des Armées du Roy, nous avons empesché la fabrication de son poison dans des vaisseaux de verre hermetiquement scellez dans la Verrerie du Bois-Giset près la Noce; mais toute la recompense que j'ay tirée de ces grands services rendus à tous les gens de bien, est de voir que les Amis de la Cabale des Ennemis du Genre humain, ont impunément violé toutes les loix, pour m'imposer silence, en me reduisant au dernier estat de l'illustre Belissaire. Ainsi, Monsieur, s'il y a des fautes d'ortographe dans cet écrit, je n'en puis répondre estant aveugle depuis dix-neuf mois, & vous en devez reietter la faute sur celui qui me sert de Secretaire.

Enfin cette Medecine remédie promptement à toutes les maladies de la teste qu'elle conforte, de

l'estomach qu'elle fortifie, luy r'etabliſſant la vertu de bien digerer. Elle eſt un vray or potable, puis que c'eſt la teinture oriſique de l'antimoine qui eſt le premier eſtre de l'or. Il opere ordinairement par un inſenſible tranſpiration, ſouvent par les ſueurs & urines, rarement par le bas, & tres-rarement par le vomiffement. Ainſi agiſſant naturellement & ſans aucune violence, le Malade n'eſt point affoibly comme par les autres Medecines. C'eſt pourquoy on la peut donner à tout âge, à toute complexion & en tout temps. Uſez-en, & faites-en part au Public, & ſur tout aux Pauvres, & beniſſez Dieu qui a creé la Medecine.

Je vous tiendray parole en vous envoyant dans peu de jours le ſecret de faire croiſtre toutes ſortes de Metaux en arbres branchus & ſon-

*lides , ce qui pourra servir aux
Eleves d'Hermes , à décider de la
terre des Philosophes , de leur feu
& de leur eau , & à reconnoître
qu'ils attribuent beaucoup de cho-
ses à differents estres , qu'on doit
peut-estre au nitre & au seul anti-
moine.*

COMIERS D'AMBRUN,
Prevost de Ternant.

Il s'est fait de fort jolis Vers :
auxquels l'Auteur à donné le
nom de galanterie. Vne Dame,
quatre Demoiselles , & deux
Cavaliers , que l'occasion du
voisinage fait souvent rencon-
trer ensemble , jouïoient un
jour à de petits jeux. Vne
d'elles ordonna à un des Ca-
valiers , pour retirer son gage,
& pour satisfaire aux loix du
jeu , de faire des Vers pour

110 MERCURE
chaque Personne de la Com-
pagnie, & on luy donna terme
jusqu'au lendemain. Le Cava-
lier, pour executer cet ordre,
envoya ces Vers à la Com-
pagnie.

A M A D A M E C.

*L'art de plaire est un don char-
mant ,
Hereditaire en certaines Familles;
Mere ayant comme vous, gentillesse,
agrément ,
Aura toujours aimables Filles.*

A MADEMOISELLE C..

*Le doux son de la voix , le parler
gracieux ,
Est un charme dans vous qui me
plaist & me touche ;
Mais n'aycz pas toujours un air si
sérieux.*

GALANT. III

Lors que vous ferez la farouche ,
Je diray que pour mon malheur ,
L'amertume de vostre cœur
Gâte le miel de vostre bouche.

A MADEM^{LE} C.D.L.B..

Avoir douceur charmante & grace
naturelle ,

Bouche de rose , air fin , grande
taille , beaux yeux ,

Teint de lys , dents d'ivoire , avec
que blonds cheveux ,

En un mot, estre jeune & belle ,
Pour des Voisins rien n'est si dan-
gereux ;

Tel ne croit avec vous joüir qu'aux
petits jeux ,

Qui tout en badinant s'engage ,
Et laisse enfin sa liberté pour gage.

A MADAME^{LE} E. G..

L'esprit vif , le cœur bon , l'air ten-
dre , les yeux doux .

PL 2 MERCURE

*Ne marquent pas l'indifference.
Si vous voulez sçavoir ce qu'on pen-
se de vous ,
Je felicite par avance
Le Mortel rempli de bonheur,
Qui pour le prix de sa con-
stance ,
Un iour gagnera vostre cœur.*

A MADEMLLE D. C.

*Sçavez-vous bien comment en un
mot on appelle
Vn tendron bien appetissant ,
Un peloton de nege éblouissant
Par la blancheur dont il excelle,
Vn morceau trait de lait caillé ,
Vn petit Ortolan , dodu , gras ,
éveillé ,
Que volontiers des yeux l'on
mange ,
Une touffe de lys , un bouquet de
iasmin ,*

*Un satin blanc & doux aux yeux
comme à la main ;
Je nomme tout cela par un seul mot ,
du Cange .*

C'est ainsi le nom de la Per-
sonne.

A Mr D. L. T.

*On ne croit boire que chopine ,
Et bien souvent on en boit
deux ,*

*On badine avec sa voisine ,
Et l'on en devient amoureux .*

*Si de vous par moy ie devine ,
De vous chanter cet air n'aurois- ie
pas raison ?*

*Car nous faisons tous deux ce que
dit la Chanson .*

ENVOY.

*Vous m'avez demandé des Vers , &
point de Prose ,*

114. MERCURE

*Belles , ie voudrois qu'autre chose
 Vous m'eussiez demandé ;
 Autre chose qui fust pour moy , sans
 vous déplaire ,
 Plus doux & plus facile à faire ,
 Je vous aurois galamment accordé.
 M. D. M.*

Ces Vers donnerent lieu à
 un Inconnu , d'envoyer ceux
 qui suivent , à deux des De-
 moiselles de cette Compagnie.

*Plus ie relis les Vers que l'on fait
 pour vous ,
 Moins ie connois celuy qui les sçait
 si bien faire ,
 Son stile ; & coulant, tendre &
 doux ,
 Mais quoy que de son nom vous me
 fassiez mystere ,
 Je pretens vous donner un avis sa-
 lutaire ,*

Donneurs d'avis portant ne sont
guere écouteZ,

Dans la bouche d'autrui souvent les
veritez,

N'ont rien qui plaise,
Mais sans plus raisonner,
Revenons à l'avis que je veux vous
donner,

Et finissons la parenthese.
Fille jeune & jolie est, un friand
morceau.

Plaisant à voir, ragoutant à mer-
veille,
De s'en rendre le maistre il est facile
& beau,

A qui sçait bien te prendre par
l'oreille;

Gardez-vous des discours flatteurs
De ces dangereux Orateurs,
Qui ne disent près des Filletes
Que propos amoureux, que tendres
chansonnettes.

Mal en prit au Corbeau d'avoir trop
éconté

*De son perfide amy le deccvant lan-
gage :*

*Le Renard fin après l'avoir flaté,
Luy fit tomber du bec , & mangea
son fromage.*

Les deux Demoiselles en-
voyèrent ces Vers à l'Auteur
des premiers , qui aussi - tost
leur fit cette réponse.

*Du Poëte inconnu , de l'Auteur
anonyme ,*

*Belles , ie goûte fort la rime ,
Mais non pas la raison ;
Voulant me faire croire amy suspect ,
j'estime*

*Que son avis pour vous n'est pas
bien de saison ,*

*Comme luy ie découvre en vous
beauté , ieunesse ,*

*Esprit , douceur , enjouement , gen-
tillesse.*

Eh bien ! croit-il qu'épris de tant
d'appas

Je ressentie pour vous empressement,
tendresse ?

Point du tout, il se trompe, & ie ne
fais nul cas

De la brune ny de la blonde ;
De toutes deux mon cœur ne vou-
droit pas,

Ecoutez ma raison, & sur quoy ie
la fonde.

Pour avoir ce morceau friand, deli-
cieux,

Ce fromage misterieux
Dont parle vostre Auteur, dites moy
sans sourire,

Qui pourroit estre un Renard assez,
fin ?

Pour moy, de vous i'aime mieux
dire.

Ce que disoit le Renard du raisin.
M. D. M.

Je vous ay déjà dit plusieurs fois qu'on fait frapper des Medailles de tout ce qui rend le regne du Roy, le plus beau Regne dont ont ait jamais parlé de sorte qu'on pourra faire une Histoire metallique de la vie de ce Monarque. Je vous ay déjà envoyé quantité de ces Médailles, non pas selon l'ordre des actions de Sa Majesté, mais suivant quelles sont tombées entre mes mains. Quoy que je ne garde point l'ordre des temps; c'est toujours vous faire part de quelque choses de nouveau que de vous envoyer ce que vous n'avez pas encore vû; & comme la Médaille de la Flotte Hollandoise brulée devant Tabago est de ce nombre, je vous l'envoye. Je ne vous repete point que le Portrait du

Roy est à la face droite de toutes, & que l'ayant déjà fait graver cinq ou six fois, je ne vous envoie plus que les revers.

On a renouvelé icy depuis peu les défenses qui avoient esté publiées touchant les Jeux de hazard, & cela s'est fait en cette sorte. Le premier du mois passé le Parlement donna un Arrest, par lequel après avoir mandé les Officiers de Police & les avoir entendus, il ordonna qu'ils donneroient leur avis par écrit sur les moyens les plus convenables de faire cesser ces sortes de Jeux. Ils donnerent leur avis, la matiere fut mise en délibération, & les conclusions de Monsieur le Procureur General ayant esté prises, il fut ordonné le 18. du mesme mois que les Ordonnan-

ces & Arrests concernans les Jeux de hazard seroient executez , avec défences à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient , de donner à jouer dans leurs maisons à ceux qui y viendront pour ce sujet , & particulièrement aux Jeux du Hoca , de la Bassette & du Lansquenet , à peine contre ceux qui oseront y contrevenir , de trois mille livres d'amende , applicable un tiers au Roy , un tiers à l'Hospital General , & l'autre tiers aux denonciateur , sans prejudice de plus grande peine si elle y echoit , principalement en cas de recidive. Il fut ordonné par le mesme Arrest que les condamnations d'amende pourront estre prononcées par le Lieutenant de Police au default

faut d'autre preuve sur les seuls procès verbaux de deux Commissaires du Chastelet, contenant que de l'ordre de ce Juge de Police, ils auront averti ceux qui donneront ainsi à jouër, de cesser leurs Assemblées; que les preuves de les avoir continuées, feront le concours des Laquais, des Carosses & des Chaises qui se trouveront ordinairement arrestées aux portes de leurs maisons, joint à la connoissance publique & au temoignage des voisins, si quelques uns d'eux veulent déposer, que les Propriétaires des maisons dont les Logataires donneront ainsi à jouër, après que les Commissaires du Chastelet les auront avertis suivant l'ordre du Lieutenant de Police, pourront estre par luy

Juillet 1687.

F

condamnez sur les procès verbaux de deux Commissaires solidairement avec les Locataires au payement des amendes jusques à la somme de mille livres , & que les maisons demeureront fermées pendant six mois , à moins , que les Propriétaires n'ayent donné congé aux Locataires d'en sortir. Cet Arrest a esté leu , publié & affiché partout Paris , & il y a beaucoup d'apparence qu'il fera cesser les lieux ruineux dont tant de familles se trouvent incommodées.

Le 19. du mois passé mourut à Besançon Messire René de la Tour , Marquis de Montauban , Lieutenant General dans les Armées de Sa Majesté , & au Gouvernement de la Comté de Bourgogne. Il avoit passé

par tous les degrez Militaires qui peuvent conduire à la Charge de Lieutenant General , & sa valeur & son merite luy donnoient droit d'en esperer de plus élevez , puisque lorsqu'on a pû monter jusquelà , il n'y a plus de poste d'honneur entre ce haut rang & celui de Marechal de France, & qu'ainsi il ne reste qu'un seul pas à faire pour y parvenir. Sa vertu sa conduite, son esprit & son courage ont toujours paru par tout, où il a falu combattre, ou commander pour le service du Roy. La Bataille de Senef , la retraite de l'Armée après la mort de Monsieur de Turenne , & celle de Messine, ont esté des endroits remarquables , où cette valeur & cette conduite ont éclaté. l'i-

rois trop loin si je vous parlois de tous les Combats & de tous les Sieges où il s'est trouvé, avec une intrepidité qu'on a toujours admirée. La maniere dont il se distingua dans les Guerres de Hollande luy fit meriter le Gouvernement de Zurphen & de la Province qui porte ce nom : & l'on peut dire qu'il s'est toujours montré digne petit-Fils d'un autre René de la Tour, Marquis de Gouvernet , fameux par plusieurs actions memorables qui l'ont rendu celebre dans le temps des guerres civiles de la Religion & de la Ligue , & l'un des Hommes Illustres de Dauphiné , dont les Vies ont esté écrites par Monsieur Allard, Ancien Pre-

sident en l'Election de Grenoble. Il travaille de mesme à l'Eloge de Monsieur le Marquis de Montauban, & c'est de luy que j'ay appris que la Famille de la Tour Gouvernet est une branche de celle de la Tour du Pin, de laquelle ont esté les quatre derniers Dauphins de Viennois. Albert de la Tour du Pin, III. du nom, eut trois Enfans, Humbert qui epousa l'Heritiere de Dauphiné, Albert IV. qui continua la branche des Seigneurs de la Tour du Pin, & Aymard qui commença celle de Gouvernet & qui vivoit en 1260. Il a esté le troisiéme Ayeul de Monsieur le Marquis de Montauban, & ses Successeurs se sont terminez en quatre Branches,

celle du Marquis de Gouvernet , celle du Marquis de la Chaux , celle du Marquis de Montauban ou de ses freres , puisqu'il est mort sans avoir esté marié , & celle des Seigneurs de S. Sauveur. Monsieur de Montauban a eu pour Freres Monsieur le Marquis de Foyans & Monsieur le Baron de la Chaux , tous deux connus par leurs longs services & par leur prudence. Messieurs du Mesnil sont leurs Freres utérins , & Mademoiselle de Montauban , qui a esté Fille d'Honneur de la seüe Reyne Mere , & qui s'est acquis une si grande reputation par sa vertu , par son esprit & par sa sagesse , est leur Sœur. La Famille de la Tour , porte *de Gueules à la Tour d'or jointe à un Avant-*

mur de mesme. La Branche de Gouvernet a pris des alliances dans les Maisons Dugatz, de Granges, de Pourret, de Beaufort, d'Arçes, de Combourcier, de Chabestan, d'Alleman, de Silves, de Montauban, de Bourrelon, de Sauvign de Castellane, & elle est entrée dans celles de Rame, d'Ode, de Martin, de Revilasc, de Vastel, de Veronne, d'Artaud, de Forest, de Blain, du Puy-Moutin, de Pierre, de Reynard, de Vincens, de Cornillan, qui sont des plus anciennes & des plus illustres de Dauphiné, & dans les autres, Provinces ses Alliances ont esté avec les Familles de Bosquet, de Gabian, de Chambaud, de Vignoles, d'Herval, de Ginestoux, de Guillaumont,

de Sadde, de Lanes, de Baudan, de Marennes, de Saufan, d'Erard, d'Adelbert, de Raphaëlis, de Ioannis, & celles des Marquis, Comtes ou Barons de Maifon-seule, de Drujas, d'Enteroche, de Vernieres & de Maillerargues.

Je vous parle presque toujours après les autres des grandes nouvelles, dont tous les détails mis ensemble doivent faire des morceaux d'Histoire considérables, mais si j'attens un peu de temps à vous en instruire, j'ay l'avantage de vous en parler juste & à fond. Vous le connoîtrez par la Relation que vous allez lire. Je suis sûr qu'elle vous donnera beaucoup de plaisir, & que vous y trouverez des choses fort curieuses, & dignes d'estre remarquées.

RELATION

*Contenant l'arrivée de M.
l'Ambassadeur de Portugal à
Manheim , premiere Ville
du Palatinat ; son Entrée
publique à Heydelberg ; la
maniere dont il a esté receu
à ses Audiences publiques ;
comment il a esté traité ; &
les Ceremonies du Mariage
de la Princesse Marie Sophie
Elizabeth de Neubourg, avec
le Roy de Portugal.*

Monsieur le Comte de
Villarmayor , Ambassa-
deur Extraordinaire de Por-
tugal vers son Altesse Electora-

le Palatine , s'estant arresté à
 Mauheim , pour se disposer à
 faire les fonctions de son Am-
 bassade , envoya le 16. de Juin
 le sieur Antonio Roiz da Costa
 son Secrétaire, dans un Carosse
 à six chevaux à Heydelberg ,
 demander jour pour y faire son
 Entrée publique , & avoir sa
 premiere Audience. Ce Gen-
 tilhomme s'adressa au Grand
 Chancelier , comme à celui
 qui avec d'autres Charges ,
 exerce celle de Secrétaire d'E-
 stat. Ce Ministre luy marqua
 le dernier jour de ce mesme
 mois , selon qu'on en estoit
 déjà convenu. Ainsi cet Am-
 bassadeur ayant à faire la moi-
 tié du chemin par eau, envoya
 dès le 29. tous ses Equipages
 par terre à Ladembourg, qui

est justement entre Manheim
& Heydelberg.

Ce mesme jour le Gouver-
neur de Manheim alla luy ren-
dre visite, & apprit de luy que
le lendemain à six heures du
matin son dessein estoit de
s'embarquer sur le Neckar pour
se rendre à Ladembourg, où il
trouveroit son Train. Il prit ses
mesures là-dessus pour luy ren-
dre tous les honneurs qui luy
estoient deus, & le 30. à la point-
se du jour, on vit deux Regi-
mens d'Infanterie en bataille
dans la Place vis-à-vis le Palais
où logeoit l'Ambassadeur.
L'heure où il en devoit sortir
estant venuë, le Gouverneur
suivi des Principaux de la No-
blesse, l'y alla prendre pour le
conduire dans la Barque. Le
Comte de Villarmayor s'y ren-

luy où il entra étoit de Velours cramois, mais tout en broderie d'or par dedans & par dehors, une grosse campane d'or meslée avec de la soye grenadine de la couleur du Velours, regnoit tout au tour des bords de l'imperiale. Les Rideaux étoient de Brocard d'or. Une tres-belle peinture donnoit du prix au bois du Carrosse, & sur les extremittez ainsi que sur tout le train estoit une Sculpture des plus délicates. Enfin tout paroissoit tres-bien travaillé jusques aux roues mesmes. Ce superbe Carrosse estoit tiré par quatre Chevaux isabelle dont les longs crins alezans avoient esté tressés avec de ruban ponceaux qui faisoient un mélange fort agreable. Vingt-

quatre Valets de Pied marchoient de chaque costé & il estoit suivy de l'Escuyer de l'Ambassadeur, monté sur un cheval richement enharnaché. Il avoit des fourreaux de Pistolet & une petite housse en broderie d'or de relief, avec une autre housse plus grande par dessus, de Velours vert, garnies de trois larges galons d'or tout autour. Douze Pages à cheval marchoient derrière, portant de pareilles housses de Velours, mais à un seul galon d'or. Le second Carrosse suivoit à vuide, encore plus magnifique que le premier. Il estoit d'un Velours bleu à fond d'or, garny de campanes tout or, avec des rideaux de mesme. La Peinture, & la Sculpture en étoient

tres-belles, & faites par deux des plus habiles Ouvriers de l'Europe pour les Ouvrages de cette nature. Six Chevaux gris pommelez à grande queue blanche, tiroient ce Carrosse. Je ne dis rien de quatre autres qui marchaient en suite, attelés chacun de six beaux Chevaux noirs dont les crins estoient ornez d'une quantité prodigieuse de rubans. Ils étoient remplis des Cavaliers Portugais, & des Gentilshommes de l'Ambassadeur, qui avoient tous des habits d'une richesse & d'une propreté surprenante. La broderie d'or qui les couvroit estoit à plein, en sorte que l'on n'en pouvoit remarquer l'étoffe. La livrée, tant des Pages que des

gens de Pied & des Cochers, estoit de drap d'écarlate fort fin, & garny de deux galons bleu & argent. Ils avoient tous des Bas de soye, & des Chapeaux avec de grands bords d'argent & des tours de plumes bleu & blanc; & les Pages avoient des Vestes de soye bordée, avec des galons d'argent, que les autres n'avoient pas.

On marchoit en cet équipage, lors qu'on aperceut à demy-lieuë de Heydelberg Monsieur le Prince Charles qui attendoit Monsieur le Comte de Villarmayor. Le Prince fit d'abord tourner la teste de ses Chevaux vers la Ville, afin que le Carrosse de l'Ambassadeur se trouvast sur la droite; & lors qu'ils furent

assez près l'un de l'autre , le Prince Charles mettant pied à terre , le Comte de Villar-mayor en fit autant , & s'estant fait les Complimens ordinaires en ces sortes de rencontres , l'Ambassadeur entra le premier dans le Carosse du Prince , & se plaça sur le derrière. Le Prince se mit sur le devant , & les deux trains s'étant meslez , l'on disposa la marche en cette maniere.

Vn Escadron de Dragons de Monsieur l'Electeur alloit , devant. Il estoit suivy d'un grand nombre de Valets de Pied. meslez parmy des Chevaux de main des Seigneurs de la Cour Palatine. Après venoit à cheval une Compagnie de Gentils-hommes étudiants de l'Université ; puis l'Ecurie de

S. A. E. qui precedoit plusieurs Carrosses tant des mêmes Seigneurs de la Cour de Monsieur l'Electeur, que ceux de sa Maison, dans lesquels estoient les Cavaliers & les Gentilshommes portugais, accompagnez d'Officier de S. A. E. dans chaque Carrosse. Ensuite parurent les Trompettes & les Timbales, devant les Officiers & les Gentilshommes de la Chambre de S. A. E. tous à cheval. Les Carrosses du Corps de Monsieur l'Electeur suivirent. Le Comte de Villarmayor, & le Prince Charles en occupoient le plus beau. Au costé droit de ce Carrosse, qui estoit le dernier de ceux de la Cour, marchoit l'Escuyer de l'Ambassadeur à la teste des Pages, qui suivoient à une petite dis-

tance, & du costé gauche mar-
choit pareillement l'Ecuyer
du Prince , suivy aussi de ses
Pages , la mesme chose ayant
esté observée à l'égard des Va-
lets de Pied du Comte , & de
ceux du Prince. Un Escadron
des Gardes du Corps de S.A.E.
venoit après eux ; & enfin les
six Carrosses de l'Ambassa-
deur , precedant quelques
Compagnies de Dragons qui
fermoient la marche. La Li-
vrée de monsieur l'Electeur
estoit d'un drap bleu garny
de galons d'argent ; & les Gen-
tilshommes & Officiers de sa
maison , avoient tous des ha-
bits tres-magnifiques.

Monsieur l'Ambassadeur
trouva à Heydelberg dès l'en-
trée de la Ville une double
haye de Gens sous les armes

par toutes les ruës iufqu'à l'entrée du Palais , devant la Place duquel il y avoit un Bataillon dont il fut falué par une decharge de la Mousqueterie. Elle fut fuivie d'une triple falve de tout le Canon. L'Ambaffadeur fut receu à la defcente du Carroffe par les Princes Frideric & Philippe, & comme Monsieur l'Electeur l'attendoit au haut du premier Escalier, il ne l'eut pas plûtoft apperceut qu'il defcendit; en forte qu'il l'aborda lors que le Comte de Villarmayor avoit à peine monté cinq degré. Il le fit couvrir aufïtoft, fans qu'aucune autre perfonne que S. A. E. fe couvrift. Il luy donna la main droite , le fit paffer devant luy à l'entrée de toutes les portes qui fe prefenterent

iufqu'au grand Cabinet où il le mena. Après qu'ils y furent arrivez , ils s'affirent chacun dans un Fauteuil. Il n'y avoit que ces deux Fauteuils , & Monsieur l'Electeur donna la premiere place au Comte. Son Excellence fit fes premiers Complimens, auxquels S. A. E. répondit en des termes qui marquoient beaucoup de refpect & de reconnoiffance pour le Roy de Portugal. Un peu après l'Ambaffadeur fe leva, & Monsieur l'Electeur le reconduifit iufqu'à l'entrée de l'Apartment de Madame l'Electrice qui luy devoit auffi donner audience. Cette Princeffe accompagnée de deux Princeffes fes Filles , receut l'Ambaffadeur à la premiere Antichambre, & luy offrit le

pas pour entrer. Le Comte refusa de passer le premier, & quoy que S. A. E. insistât beaucoup pour l'y obliger, il voulut avoir cette déférence pour son sexe, considerant principalement qu'il le pouvoit sans prejudicier à ce qui estoit dû à son caractère, puis qu'il avoit receu de Monsieur l'Electeur l'honneur qu'il vouloit bien deferer à Madame l'Electrice. Il n'y avoit point de Dais dans la Chambre où elle le mena, & on n'y pouvoit distinguer ny la main droite, ny la principale place. Il y avoit seulement deux rangs de chaises à l'opposite les unes des autres, & ainsi Madame l'Electrice prit place sur le haut bout des unes, ayant à son costé les deux Princesses ses Filles, &

l'Ambassadeur la prit sur le haut bout des autres , ayant le Prince Charles au dessous de luy. L'Audience finie, il se retira. Les Princesses l'accompagnerent jusqu'à la premiere Antichambre , & le Prince Charles avec les Princes ses Freres , suivy de beaucoup d'autres Seigneurs , ne le quitterent que lors qu'il fut dans l'Appartement qu'on luy avoit preparé. On avoit aussi destiné des Chambres dans le même Palais pour les Cavaliers Portugais qui accompagnoient l'Ambassadeur , ainsi que pour ses Gentilshommes ; le reste de ses Gens fut dispersé par la Ville , mais ils venoient tous manger au Palais.

Monsieur l'Electeur nomme le Baron de Craiter , & le Baron

ron de Spring , pour servir l'Ambassadeur. Ils se tenoient toujours dans son Antichambre lors qu'il estoit dans l'Appartement , & ils le suivoient quand il en étoit dehors. L'un avoit soin ordinairement de luy servir la Sous-coupe à table lors qu'il vouloit boire , & l'autre de luy verser de l'eau sur les mains , & de luy présenter la serviette.

Au sortir de l'Audience de Madame l'Electrice , le Comte de Castel , & le Grand Marechal , vinrent trouver Monsieur le Comte de Villarmayor, pour luy dire que Monsieur l'Electeur vouloit luy rendre vjsite. Ce Comte alla le recevoir à la premiere porte de l'Appartement qu'il occupoit, & parce qu'il regardoit cet Appartement comme son pro-

Juillet 1687. G

pre Palais, il y donna la main & l'entrée à Monsieur l'Electeur, le reconduisant ensuite jusqu'au mesme endroit, & en la mesme maniere.

Vn des jours suivans l'Ambassadeur visita le Prince Charles qui l'avoit mené dans son Appartement. Il l'en fit avertir par l'un des Barons qui estoient toujours dans son Antichambre, & il le trouva qui l'attendoit à l'entrée de son Appartement. Le Prince Charles ayant donné le pas au Comte & la Place d'honneur lorsqu'ils s'affirent, le reconduisit jusqu'à l'endroit où il l'avoit reçu.

La nuit venuë, le Gouverneur de Heydelberg alla demander le mot à l'Ambassadeur, & les autres jours, ce fut la Princesse Marie Sophie qui

le donna comme Reyne de Portugal ; mais le mesme Gouverneur ne laissoit pas de le porter tous les soirs à son Excellence.

A l'heure du Soupé , le Comte de Castel , & le Grand Maréchal , avertirent M. le Comte de Villarmayor que S. A. E. l'attendoit pour se mettre à table , & des Pages de Monsieur l'Electeur parurent en mesme temps avec des Flambeaux de cire blanche ; ils marcherent devant luy, ce que fit aussi l'un des Barons , qui porta un Flambeau d'argent avec une bougie. L'Ambassadeur trouva que Monsieur l'Electeur l'attendoit , à l'entrée de son Appartement. S. A. E. luy donna la main droite & le pas , comme Elle l'avoit déjà fait , & luy fit prendre la pre-

miere place à table. Un Seigneur du Conseil Privé de Monsieur l'Electeur, donna pour cette fois à laver, & versa de l'eau premierement à M. l'Ambassadeur, & puis à S. A. E.

La Table estoit sous un Dais, avec deux chaises sur le haut bout. M. le Comte de Villar-major s'assit sur celle qui estoit à main droite, & Monsieur l'Electeur en fit autant sur celle qui estoit à main gauche. Les Princes ses Fils suivoient des deux costez, les plus âgez precedant les plus jeunes. L'E-cuyer Tranchant servoit toujours l'Ambassadeur le premier, & ensuite Monsieur l'Electeur.

Cette table estoit entourée de tant de Noblesse, que l'on ne se souvient point d'en avoir veu un si grand concours en

Allemagne. Il y avoit entre autres plus de soixante Princes & Princesses, que la curiosité avoit attiré de divers endroits, & quelques-uns de soixante-dix lieues. Ils se tenoient tous debout & découverts, observant seulement de faire mettre devant eux de simples Cavaliers pour marquer qu'ils étoient *incognito*.

On but d'abord à la santé du Roy de Portugal, & ensuite à celle de l'Empereur, mais il falut que le Comte de Villarmayor qui ne boit jamais de vin, y repondist avec de l'eau, après en avoir demandé la permission. Il y eut durant le repas un concert de Voix & d'Instrumens des plus agréables, & lors que l'Ambassadeur se retira, Monsieur l'Electeur le conduisit jusqu'à la premiere

porte de l'Appartement qui luy avoit esté donné , S. A. E. se tenant à la main gauche du Comte ; mais en cette occasion ainsi qu'en toutes les autres , le Comte de Castel , le Grand Marechal & toute la Cour ont toujours suivi l'Ambassadeur jusqu'à la dernière antichambre de son appartement. On sceut cette même nuit que le Comte de Martinis venoit d'arriver en qualité d'Envoyé Extraordinaire de l'Empereur pour complimenter de sa part & de celle de l'Imperatrice , leurs Alteſſes Electorales , & la Princesse Marie Sophie sur son mariage. La haute qualité de cet Envoyé est connue de toute l'Allemagne , où chacun ſçait qu'il est de l'une des plus anciennes & des premières Mai-

sons de Bohême. Il eut audience le lendemain au matin, de Monsieur l'Electeur, de Madame l'Electrice & de la Princesse Marie Sophie, à laquelle il presenta une Bague de grand prix que l'Imperatrice sa Sœur luy envoyoit. Le Comte de Martinis parla découvert à ces trois Audiences. Il n'eut point de préférence, & se retira dans la Ville; aussi n'estoit-il qu'Envoyé, & non pas Ambassadeur.

Le premier jour de Juillet M. le Comte de Villarmayor entendit la Messe de bon matin. Les Aumôniers de S. A. E. la celebrerent toujours dans l'appartement de ce Comte, qui se mettoit ordinairement sur un Prié-Dieu que l'on avoit préparé à cet effet, cou-

vert d'un riche tapis avec une Chaise derriere. Il envoya ensuite l'un des Barons qu'il avoit auprès de luy à Monsieur l'Electeur , afin d'avoir audience pour faire en ceremonie la Demande de la Princesse Marie Sophie. Cette audience luy fut accordée en même temps , & il trouva Monsieur l'Electeur à la premiere porte par où l'on entroit dans son appartement. S. A. E. le conduisit à celui de Madame l'Electrice. Cette Princesse y attendoit l'Ambassadeur, accompagnée de la Princesse sa Fille , au même endroit qu'à la premiere Audience. Elle voulut comme la premiere fois luy donner le pas , mais le Comte en usa encore comme il avoit déjà fait , & se contenta de marcher devant

Monſieur l'Electeur. Il y avoit les deux meſmes rangs de chaiſes. Madame l'Electrice ayant la Princeſſe Marie-Sophie à ſon coſté, ſe plaça ſur le haut bout des unes, & l'Ambaſſadeur prit place ſur le haut bout des autres, Monſieur l'Electeur eſtant au deſſous de luy. M. le Comte de Villarmayor fit ſon Compliment, & demanda la Princeſſe Marie Sophie en mariage pour le Roy ſon Maiſtre, & Monſieur l'Electeur ayant répondu avec des termes pleins de reſpect, qu'il accorderoit volontiers ſa Fille à Sa Majeſté, l'Ambaſſadeur qui conſidera dès lors cette Princeſſe comme Reyne de Portugal, ne voulant plus ſe trouver aſſis en ſa preſence. Monſieur l'Electeur ſe leva en meſme temps ainſi.

G s

que Madame l'Electrice & le Comte poursuivit , assurant leurs Alteſſes Electorales de la ſatisfaction extrême qu'auroit le Roy ſon Maïſtre , d'avoir la Princeſſe Marie-Sophie pour Epouſe , à quoy S. A. E. répon- dit en luy témoignant la joye que luy cauſoit l'honneur que cette Alliance apportoit à ſa Maïſon.

L'Audience eſtant finie , Monſieur l'Electeur emmena l'Ambaſſadeur diſner , en luy donnant toujours la main droite, & luy faiſant les mêmes hon- neurs qu'il luy avoit faits le ſoir precedent. Ce Diſner ne dif- feroit de l'autre Repas , q'uen ce que l'Envoyé de l'Empereur ſe trouva à Table , mais placé au deſſous de tous les Princes.

On avoit déjà arreſté que ce

mesme iour , après disné , la
 Prinçesse Marie-Sophie seroit
 publiquement declarée & re-
 connue Reyne de Portugal.
 Ainsi à l'heure prise pour cette
 Ceremonie , le Comte de Caf-
 tel alla avertir l'Ambassadeur.
 Il sortit de son Appartement
 suivy des Cavaliers Portugais ,
 de ses Gentils - hommes , &
 de tout son train , & alla chez
 Monsieur l'Electeur. Il en fut
 receu comme les autres fois à
 la premiere porte , d'où S. A. E.
 mena le Comte à une grande
 Salle où s'estoit renduë la Prin-
 cesse Marie-Sophie. Elle estoit
 sous un Dais mais non pas Ma-
 dame l'Electrice qui estoit à sa
 droite avec les autres Princes
 & Prinçesses ses Enfans , & à
 la gauche la Dame d'Honneur
 de Madame l'Electrice , les
 Gouvernantes des Prinçesses.

Dame d'Arour , & les Filles d'Honneur. Monsieur l'Electeur mena Monsieur le Comte de Villarmayor jusques au bord de l'Estrade, & Son Excellence s'approchant davantage , fut le premier à baiser la main à la Princesse qu'on declaroit Reyne S. A E. luy fit ensuite un Compliment , & témoigna luy vouloir aussi baiser la main , ce que cette Princesse ne voulut point souffrir. Les Princes ses Freres & les Princesses ses Sœurs s'approcherent d'elle pour luy rendre ce devoir, après eux la Dame d'Honneur, & les autres Dames, baisant tous sa main avec cette difference des Portugais, que ceux-cy le font en mettant un genouil à terre, comme il se pratique entre-eux , au

lieu que les autres expriment leurs respects d'une autre maniere, la genuflexion n'étant pas d'usage en Allemagne, non pas même à la Cour de l'Empereur. Après les Dames, suivirent les Cavaliers Portugais, le Secrétaire & les Gentilshommes de l'Ambassade. Les Seigneurs, ainsi que la principale Noblesse de la Cour Palatine, s'avancerent à leur tour, & enfin les Pages de l'Ambassadeur.

Cette ceremonie achevée, Monsieur l'Electeur donna la main à la Princesse sa Fille, dont la queue étoit portée par la Princesse Dorothee sa Sœur, & Monsieur le Comte de Villar Mayor offrit la sienne à Madame l'Electrice. On marcha de cette sorte jusques à l'Ap-

partement de la Princesse , qui étoit le plus beau , & le plus superbement meublé de tout le Palais. Lors qu'on y fut arrivé , l'Ambassadeur luy remit entre les mains les Pierreries dont estoit composé le riche Present que le Roy son Maître luy faisoit. Son Excellence se retira ensuite à son Appartement , accompagnée de Monsieur l'Electeur en la maniere ordinaire.

Peu de temps après, le Comte de Castel , & le Grand Marechal luy vinrent dire que S. A. E. l'attendoit pour le divertissement de la Comedie. Il sortit, & trouva Monsieur l'Electeur à la porte de son Appartement, d'où ils allerent ensemble à celui de la Princesse Marie-Sophie , le Comte ayant tou-

jours la main droite. M. l'Electeur prit la main à la Princesse sa Fille, l'Ambassadeur prit celle de Madame l'Electrice, & ils marchoient vers une Tribune qui répondoit au grand Salon où estoit le Theatre. Plusieurs Balcons que l'on avoit pratiquez sur les costez pour y placer la Cour & les Princes Etrangers, y répondoit de la mesme sorte. L'Ambassadeur avoit déjà veu cette Tribune, lors qu'avant que de faire son Entrée, il alla *incognito* à Heydelberg; & comme il avoit déclaré dès lors qu'il ne vouloit jamais estre assis en presence de la Reyne, ny dans les lieux où elle se trouveroit, on fut obligé de diviser la Tribune par une cloison. Ainsi elle fut separée en deux, & la Princesse

qui avoit esté déjà déclarée Reyne , occupa dans l'une la premiere place ayant avec elle Madame l'Electrice & les Princesses ses Sœurs , & l'Ambassadeur entra dans l'autre avec Monsieur l'Electeur. Ils furent tous deux assis dans des Fauteuils , le Comte à la main droite. C'étoit une Comedie Italienne qui representoit l'édification de Lisbonne , d'où l'on descendoit par tous les Siècles qu'il'on suivie , pour venir donner des applaudissemens au mariage qui se devoit faire le jour suivant. La Piece estoit fort longue , ce qui fut cause qu'on en laissa la moitié pour un autre jour. Cette premiere partie finit par un Ballet , où les Princes danserent masquez. Après ce Divertissement,

la Princesse , l'Ambassadeur , & leurs Alteſſes electorales ſe retirerent dans le meſme ordre qu'ils eſtoient venus. L'Ambassadeur ne fut pas plûtôt rentré chez luy , que les Princes Frideric & Philippe l'y viſiterent. Il leur rendit la viſite peu de temps après.

Le ſoir de ce meſme jour , la Princesſe ſoupa en particulier avec leurs Alteſſes electorales , & l'Ambassadeur qui avoit les Princes avec luy , ſoupa en public dans ſon Appartement. On luy fit de grandes inſtances pour l'obliger à manger avec la Princesſe , & on voulut luy perſuader qu'il le pouvoit faire puis qu'il repreſentoit le Roy ſon Maistre ; mais ſon Excellence a toujours cru ne pouvoir mieux marquer

son profond respect pour une Princeſſe, déclarée ſa Reyne, qu'en refusant toujours de prendre place à ſa Table. Le matin du jour ſuivant, il ne ſortit point de ſon Appartement, & après qu'il y eut diſné, accompagné des Princes cōme à l'ordinaire, il vit entrer deux des principaux Miniſtres de Monſieur l'Electeur, qui luy apportoiēt le Preſent que S. A. E. lui faiſoit. Il eſtoit compoſé d'une Table, de deux Gueridons, de ſix Plaques, d'un Luſtre à ſeize branches, & de deux Vaſes pour mettre des fleurs, le tout d'argent, & d'un travail admirable.

Ce meſme jour ayant eſté pris pour faire à l'Egliſe la celebration du Mariage, le Prince Charles ſuivy de toute

la Cour , magnifiquement parée , alla prendre l'Ambassadeur fur les cinq heures du soir pour l'y conduire. Son excellence avant que d'y aller fit prendre une nouvelle livrée à ses Gens, Elle estoit si éclatante qu'on en a veu fort peu de pareilles. Les Juste-aucorps de ses vingt-quatre Valets de Pieds , étoient de Velours vert, chamarrez de deux galons or & argent fort larges , & doublez de Tabis incarnat. Ils avoient des Bas de soye aussi incarnat, & des Chapeaux bordezd'une large dentelle or & argent avec des tours de plumes incarnat & blanc. Les douze Pages étoient vêtus en manteau & en pourpoint. Les manteaux & les haut-de-chausses estoient de brocard d'or à fond vert, & gar-

nis de trois rangs de Point d'Espagne or & argent, & la doubleure des manteaux estoit de tabis incarnat à fond d'argent. On avoit fait les pourpoints de brocard d'or à fond incarnat, & on les avoit garnis du même Point que les manteaux & les haut-de-chausses. Ces Pages avoient des Bas de soye incarnat brochez d'or, des Castors avec de grands bouquets de plumes, & de gans garnis aussi de Point d'Espagne or & argent.

Les Cavaliers & les Gentilshommes Portugais, qui avoient déjà paru sous des habits magnifiques, eurent de la peine à en faire faire de plus riches; mais il en vinrent à bout, n'ayant épargné aucune dépense; & ils se montrèrent dans

des ajustemens encore plus superbes qu'ils n'avoient fait le jour de l'Entrée.

Pour Monsieur l'Ambassadeur qu'on n'avoit encore vu qu'en Juste-au-corps, il jugea devoir assister en manteau à la grande fonction qu'il alloit faire, & l'on peut dire que si son habillement estoit riche, il n'en paroïssoit pas moins modeste.

Environné de tant de magnificence il se disposa à partir, & l'on commença la marche en cet ordre. Les Valets de Pied de la Cour s'avancerent les premiers, & furent suivis de ceux de l'Ambassadeur.

Les Pages de Monsieur l'Electeur marcherent après, précédant ceux de Monsieur le Comte de Villarmayor. Ensuite parurent les Gentils-hom-

mes & les Cavaliers de la Cour Palatine; & ils étoient suivis des Cavaliers & des Gentilshommes de l'Ambassade. Ceux-cy precedoient immédiatement l'Ambassadeur & le Prince Charles qu'on voyoit derrière cette Troupe, ayant tous deux le chapeau à la teste, toute la Noblesse marchant découverte.

On avoit pratiqué une espèce de Galerie qui regnoit depuis la grande Porte du Palais, dont on traversoit la Cour jusqu'à l'entrée de la Chapelle. Cette charpente étoit couverte par le haut; mais découverte par les côtez, en sorte qu'on pouvoit être vu de tout le monde & particulièrement d'un Régiment d'Infanterie qui étoit sous les Armes dans la court. La Cha-

pelle étoit toute tapissée ; mais
 ornée surtout de plusieurs Bal-
 cons remplis des Princes & des
 Seigneurs Etrangers. On avoit
 préparé vis-à-vis le Grand Au-
 tel deux Prié Dieu , couverts
 de brocard d'or , l'un pour la
 Princesse , l'autre pour l'Am-
 bassadeur , & il y avoit du costé
 de l'Evangile deux Chaises de
 Velours, & un banc devãt cou-
 vert de la mesme étoffe. L'Am-
 bassadeur prit place , sur la pre-
 miere , le Prince Charles s'assit
 sur la seconde, l'un & l'autre
 en attendant la Princesse , que
 toute la court de S. A. E. estbit
 allée querir après avoir con-
 duit l'Ambassadeur à l'Eglise.
 La Princesse y arriva , accom-
 pagné de tous les Princes & de
 toutes les Princesses de la Mai-
 son Electorale. Monsieur l'E-

lecteur la menoit par la main ;
 la Princesse Dorothee sa Sœur
 portoit la queue de sa mante ;
 & si-tost qu'elle parut, l'Ambassadeur se leva , & alla la joindre pour la suivre. Cette Princesse se mit au Prie-Dieu de la main droite , & l'Ambassadeur à l'autre. Monsieur l'Electeur & Madame l'Electrice occuperent les deux Chaises, où l'Ambassadeur & le Prince Charles s'étoient mis d'abord. Les autres Princes & Princesses se placèrent de l'autre costé, tous debout ou à genoux selon les occurrences , personne ne s'estant assis depuis l'arrivée de la Princesse dans l'Eglise. Chacun ayant pris sa place, l'Evesque Coadjuteur de ce-luy de Spire sortit de la Sacristie en Habits Pontificaux,

Ambr. &c

& fit la Ceremonie du mariage selon la Coutume de l'Eglise Romaine. On entendit aussi tost après une de décharge de toute l'Infanterie, & un tonnerre de coups de Canon, tout le Canon de la Ville ayant tiré par trois fois de suite. La Reyne se retira au milieu d'un bruit confus de Trompetes, & de cris d'acclamation que chacun pouffoit. Monsieur l'Electeur la remena, & Monsieur l'Ambassadeur prit la main à Madame l'Electrice. La Reyne de Portugal étant de retour à son Appartement, Monsieur le Comte de Villar-major & tous les Portugais eurent l'honneur de luy baiser la main, & Monsieur l'Electeur accompagna l'Ambassadeur à son retour, ainsi qu'il avoit accoutumé.

Juillet 1687.

H

L'heure de souper estant venuë, le Comte de Castel & le Grand Maréchal allerent avertir l'Ambassadeur, que les Princes l'attendoient pour se mettre à table, & qu'on l'avoit dressée dans une chambre qui en joignoit une autre où la Reyne devoit souper en public, afin qu'il pût partager le plaisir de la Musique, car comme je vous l'ay dit, l'Ambassadeur n'a jamais voulu manger, ny à la Table de Sa Majesté, ny dans la mesme chambre. La Reyne estoit à table sous un Dais, ayant à sa droite Monsieur l'Electeur & Madame l'Electrice, & les Princesses Marianne & Dorothee à sa gauche. L'Ambassadeur occupoit le haut bout de la sienne, & les Princes étoient

assis des deux costez , se prece-
dant les uns les autres selon
le rang de leur naissance. Le
Comte de Martinis Envoyé
de l'Empereur estoit à la mé-
me table , mais après les Prin-
ces. Le lendemain 3. de Juil-
let le Comte de Castel vint
prier l'Ambassadeur de la part
de S. A. E. de vouloir bien
assister à une Grande Messe,
que l'on alloit celebrer en
action de graces du Mariage.
Monsieur l'Electeur l'attendoit
à l'ordinaire à l'entrée de son
appartement , d'où il le mena à
celuy de la Reyne. Mada-
me l'Electrice s'y trouva &
toute la Cour prit le che-
min de la Tribune qui repond
à l'Eglise. Il fallut encore y
faire une separation , comme
on avoit fait à la Comedie. Là

Reyne de Portugal avec Madame l'Electrice & les Princesses, se plaça d'un costé, & l'Ambassadeur de l'autre avec Monsieur l'Electeur. L'Ambassadeur qui avoit la main droite, fut aussi encensé le premier, & l'on presenta la Patene à son Excellence, avant que de la porter à S. A. E. La Messe finie, Monsieur l'Electeur remena la Reyne à son appartement, & conduisit l'Ambassadeur jusqu'à l'entrée du sien, & peu après les Princes allerent dîner avec son Excellence, & la Reyne mangea ce jour-là & tous les suivans en particulier avec leurs Alteses Electorales.

Sur les quatre heures, l'Ambassadeur ayant esté averti par le Grand Maistre de la Maison

de Monsieur l'Electeur , que ce Prince l'attendoit pour aller entendre l'autre moitié de la Comedie , on alla prendre ce divertissement dans le mesme ordre que l'on avoit déjà observé. La Comedie se termina par un Ballet , où les trois Princes & les trois plus jeunes Princesses danserent. Ils étoient vestus en Bergers & en Bergeres fort richement & sans masques. La danse finie , ils allerent baiser la main à la Reyne , pour luy témoigner que cette réjouissance n'avoit autre but que le divertissement de Sa-Majesté. Elle s'en retourna à son Appartement , & l'Ambassadeur après l'y avoir suivie , fut reconduit au sien. Il y soupa le soir comme à l'ordinaire avec les Princes.

Le matin du 4. l'Ambassadeur ne sortit point de son Appartement ; les trois Princes s'y trouverent à dîné, & à cinq heures le Prince Charles accompagné de toute la Cour alla le prendre pour le conduire à l'Audience de congé qu'il avoit demandée.

Monfieur l'Electeur l'attendoit ainfi que toutes les autres fois à l'entrée de son Appartement, d'où il le mena dans son grand Cabinet avec les honneurs accoustumez. L'Audience estant finie, S. A. E. tira de son doigt une Bague d'un gros diamant, qu'elle donna à Monfieur l'Ambassadeur, le priant de le garder, & de se souvenir d'Elle. Monfieur l'Electeur le mena ensuite à l'audience de Madame l'Electrice, qui ac-

compagnée des Princesses ses Filles l'alla recevoir & le conduisit dans la même Chambre, où elle l'avoit déjà reçu. Les choses s'y passerent comme les deux autres fois, & après cela Monsieur l'Electeur accompagna le Comte de Villarmayor jusqu'au dernier escalier. Il en descendit quelques degrez, & y demeura jusqu'à ce qu'il vit l'Ambassadeur monté en carrosse. Les Princes Frederic & Philippes le conduisirent jusqu'à la portière, & n'en partirent que quand les chevaux commencerent à marcher. Le Prince Charles entra dans le carrosse avec l'Ambassadeur, & se plaça sur le devant comme il avoit fait le jour de l'entrée. On observa les mêmes ceremonies, tant

pour le nombre de Carosses, & la Cavalerie, que pour les Gardes du Corps & les Dragons qui precedoient ou suivoient. Il y eut mesme Cortege; & toute la Maison de Monsieur l'Elector alla conduire l'Ambassadeur jusqu'au mesme lieu où elle l'avoit esté prendre, c'est-à-dire à demy-lieuë de la Ville.

Quand on s'y trouva, Monsieur le Comte de Villarmayor mit pied à terre pour entrer dans son Carosse, ce qu'il fit après des complimens reciproques du Prince Charles, qui ne voulut pas rentrer dans celui où il estoit venu, que le Comte ne fust dans le sien, ny partit qu'il ne l'eust veu s'éloigner. Si tost que l'Ambassadeur approcha de Manheim,

& qu'il en eut decouvert les murailles , il fut salué d'une triple décharge de tout le Canon. Il trouva le Gouverneur hors les Portes de la Ville, où il le receut à la teste de sa Garnison. Comme il estoit déjà nuit , six Pages de Monsieur l'Electeur ayant chacun un flambeau de cire blanche à la main , marcherent devant l'Ambassadeur jusqu'au Palais qui luy estoit préparé. Le mesme Gouverneur luy vint demander le mot , & il fut traité comme à Heidelberg , durant les quatre ou cinq jours qu'il sejourna à Manheim, avant que de poursuivre la route vers la Hollande, pour s'y embarquer , & accompagner la Reyne en Portugal.

Vous sçavez, Madame, que depuis quelques années, Monsieur le Comte de Konigsmarck est au service des Venitiens, où il a fait voir beaucoup d'expérience, de valeur & de conduite. Le Roy de Suede qui le considere, luy ayant mandé de revenir, le Doge a écrit la Lettre suivante à Sa Majesté Suedoise. Je vous l'envoie dans les mesmes termes qu'on l'a receuë icy de Stocholm traduite en nostre Langue.

*Aux tres-illustre & tres-puissant
Seigneur, Charles, par la
grace de Dieu Roy de Suede,
des Gots & Vandales, &c.
Se recommande Marc. An-
toine Justiniani, par la même
grace Duc de Venise, qui luy
souhaite toute sorte de pros-
perité.*

Le General Konigsmarck a fait voir une si belle & si particuliere conduite, & témoigné tant d'expérience dans les Campagnes qui se sont faites en Levant, avec des succès heureux & avantageux pour le service de toute la Chrestienté, que dans le grand dessein que l'on a formé pour la commune utilité du Christianisme, il luy appartient une tres-loüable & tres considerable part de la gloire que l'on a sujet d'en esperer. Son mérite singulier eclate avec tant de force, qu'il en rejallit des rayons sur vostre Majesté, qui a consenty avec tant de generosité à nous ceder un Sujet si rempli de grandes qualitez, & si digne d'une haute estime, Nous en recevons un tres-grand secours, dont Elle se prive cependant en sa personne, en nous le laissant dans ces presentes conjonctures, favora-

bles pour abatre & aneantir l'insupportable orgueil des barbares Othomans. Comme donc nous avons eu besoin du grand appuy dudit Seigneur Comte, que nous l'avons demandé & obtenu, & que nous en avons ressenty les bons effets plus d'une fois, pour arriver à une fin heureuse & désirée, nous avons cette confiance en V. M. que selon sa haute bonté accoutumée, Elle voudra bien permettre audit Seigneur Comte, comme nous l'en supplions, de continuer dans l'employ qu'il soutient avec tant de gloire & tant d'applaudissement. Le zèle ardent & divin qui accompagne le courage heroïque de V. M. brillera d'autant plus purement & plus loin, que par ce moyen V. M. marquera combien Elle est touchée de la gloire de Dieu, & des interrests de nostre sainte Eoy, qu'Elle prend

beaucoup plus à cœur, que tout le
reste des autres affaires du monde.

L'obligation que nous en aurons à
V. M. sera gravée à jamais dans
notre mémoire, pour en conserver
un éternel souvenir, & chercher
en toutes sortes d'occasions tous les
moyens d'y répondre par les mou-
vements d'une extrême & tres-inti-
me affection, d'estime & de respect
de tout nostre cœur. Sur ce, nous
souhaitons à V. M. une santé par-
faite qui soit de longue durée, &
que tout succède à ses desirs. Don-
né en nostre Palais Ducal le 17.
Mars 1687. Signé, Giovanni-
Baptista Nicolosi, Secrétaire.

Le choix que le Roy a fait
de la Personne de Monsieur
Morand, pour remplir la place
de Premier Président au Par-
lement de Toulouse, a donné

une si juste prévention pour le mérite de ce digne Magistrat, que tous les Ordres de la Ville l'ayant attendu avec impatience, ont fait connoître à son arrivée que la joye de le recevoir estoit aussi grande que sincere. Les Bourgeois prirent les armes au nombre de quatre mille hommes, par l'ordre des Capitouls, sous le commandement de Monsieur de Paques-la-Casagnere, l'un d'entre-eux, & marcherent le 13. de Juillet en fort bon ordre, avec leurs équipages portez sur des chariots & par des Mulets, hors de la Porte du Chasteau-Narbonnois. Ils y formerent un Camp à la portée du Canon de la Ville, & sous les Tentes que l'on y dressa se trouverent toutes fortes

de rafraîchiffemens, avec autant de delicateffe que d'abondance. L'affluence des peuples fut fi grande, que Monsieur Morand, pour leur donner le loisir de défilér, fut obligé de s'arrefter à l'entrée du Gardiage, dans la maison de Monsieur Mariotte, Secrétaire des Etats de Languedoc, qui le regala magnifiquement à dîner, ainsi que toute la Noblesse dont il vint accompagné. Sur les six heures du soir, il arriva à la Porte du Château-Narbonnois, ayant toujours marché avec un Cortège de près de deux cens Caroffes des Personnes qualifiées de la Ville, qui estoient allées au devant de luy, & au milieu d'une double haye de Soldats. Les Capitouls revêtus de leurs

robes rouges , le complimenterent de nouveau à l'entrée de cette Porte , après quoy ils monterent dans son Carosse , qui fut précédé dans la marche par la Compagnie du Prevost des Marchands , par celle du Guet , & par les Trompettes & les Hautbois de la Ville , au milieu d'une foule incroyable de personnes de toutes sortes de conditions , jusqu'à la maison de Monsieur Mariotte , au quartier de S. Estienne , qui avoit esté destinée pour son logement , comme une des plus propres & des plus commodés de la Ville. Cette journée se termina par un Feu d'artifice & par une Illumination de toute cette maison & du jardin ; & après que Monsieur Morand eut receu pendant les

deux jours suivans les complimens de tous les Ordres & de toutes les Communautéz Ecclesiastiques de la Ville, tant Seculieres que Regulieres, le Parlement le mit en possession de la Charge de Premier President, où il se fit admirer par sa bonne grace, par ses manieres engageantes & honnestes, & par l'éloquence du discours qu'il prononça.

Les nouvelles publiques vous auront appris la mort de Madame la Duchesse de Modene. Elle s'apelloit Laura Martinozzi, & estoit Fille du Comte Jerosme Martinozzi & de Marguerite Mazarin Sœur aînée de feu Monsieur le Cardinal Mazarin. Anne Marie Martinozzi Princesse de Conty, Mere de Monsieur le

Prince de Conty, cy-devant
Prince de la Roche-sur-Yon,
estoit sa Sœur. Ces deux Prin-
cesses ont mené une vie très-
exemplaire & remplie de pie-
té. Madame la Duchesse de
Modene estoit à Rome où elle
faisoit bastir un Monastere
qu'elle a fondé pour les Reli-
gieuses bleües de l'Annoncia-
de. Elle y est morte le 29. du
mois passé, après avoir receu
ses Sacremens avec toute la
resignation qu'on peut atten-
dre d'une personne qui s'estoit
toujours attachée unique-
ment à ce que Dieu vouloit
d'elle. On l'a enterrée sans ec-
remonie en l'Eglise de Saint
Charles aux Quatre Fontai-
nes, ainsi qu'elle l'avoit ordon-
né par son Testament. Elle
avoit épousé en 1655. Alphon-

se IV. Duc de Modene & de Reggio, qui mourut le 16. Juillet 1662. la laissant Mere de la Princesse Iosephe-Marie d'Est, aujourd'huy Reyne d'Angleterre, & de François II. Duc de Modene & de Reggio, Marquis d'Est, Prince de Carpi, né le 6. Mars 1662. Le 10. de ce mois, Monsieur l'Abbé Rizzini, Envoyé extraordinaire de Modene, eut audience du Roy, & presenta à Sa Majesté des Lettres du Duc de Modene, par lesquelles il luy donnoit avis de la mort de cette Duchesse. La Cour en a pris le deuil. Modene fut érigée en Duché l'an 1452. par l'Empereur Frédéric II. en faveur de Borso d'Est, que le Pape Paul II. fit Duc de Ferrare en 1471. Her-

cule I. son Frere luy succeda,
 & fut Duc de Ferrare, de Mo-
 dene, de Reggio, &c. en 1478.
 Il eut pour Fils Alphonse I.
 qui estant mort en 1534. laissa
 Hercule II. Duc de Ferrare &
 de Modene. Ce dernier épou-
 sa Renée de France, Fille de
 Louïs XII. & d'Anne de Bre-
 tagne, dont il eut Alphon-
 se II. & estant demeuré veuf,
 il épousa une de ses Maistres-
 ses appelée Laura Eustochia.
 De ce mariage sortit un autre
 Alphonse, Pere de Cesar d'Est,
 lequel après la mort d'Alphon-
 se II. son Oncle, qui ne laissa
 point d'Enfans, pretendit he-
 riter de ses Etats, mais le Pape
 Clement VIII. s'estant rendu
 Maistre de Ferrare, il se con-
 tenta de Modene & de Reggio,
 par le Traité qui fut fait en

1598. Il mourut en 1628. laissant de Virginie de Medicis Alphonse III. Duc de Modene & de Reggio. Ce dernier mourut en 1634. & fut Pere de François I. né en 1610. auquel il remit ses Etats en 1629. pour prendre l'habit de Capucin. François épousa en 1630. Marie, Fille de Rainuce Farnese, Duc de Parme. De ce mariage vint Alphonse IV. qui fut Duc de Modene en 1658. & mourut, comme je l'ay déjà dit, en 1662. Il estoit Pere de François II. aujourd'huy Duc de Modene.

On a eu avis que Monsieur le Chevalier de Humieres, Bailly, Grand Croix de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem ou de Malthe, y estoit mort le 18. de l'autre mois. Il estoit

Frere de Monsieur le Maréchal de Humieres, grand Maître de l'Artillerie. Tout le monde a esté surpris de cette mort. Il y avoit quelques années qu'il estoit incommodé de vapeurs. Le 14. de Juillet il se sentit une fort grande envie de vomir qui continua le 15. Le lendemain il alla faire ses devotions, & communia au Convent des Augustins, ce qu'il avoit accoustumé de faire deux fois toutes les semaines avec une pieté qui édifioit tous ceux auxquels il donnoit ce bon exemple. Les deux jours suivans il se promena par la Ville à son ordinaire, & le soir du 18. il se coucha, après avoir mangé fort legerement. Un peu après il se sentit la même envie de vomir. On ap-

pella le Chirurgien qui l'obligea de se promener dans sa Chambre. S'estant senty foible, & ayant dit qu'il ne se trouvoit plus de poux, il tomba mort sur les bras du Chirurgien, qui lui prenoit la main pour l'observer. Il a esté regreté generalement dans toute l'Isle, & sur tout des Pauvres, auxquels il faisoit distribuer tous les mois deux cens écus. Le Theriaque est un remede si souverain pour les maux de cœur, qu'il est à croire qu'il auroit esté beaucoup soulagé s'il en eust pris, & mesme qu'on auroit pû luy sauver la vie. Venise pouvoit se vanter autrefois de nous fournir cet admirable remede, mais depuis que Monsieur de Rouviere en a fait publiquement à Paris,

on a connu qu'il n'y avoit nulle difference entre celuy-là, & le Theriaque qu'il distribué. On s'en est si bien trouvé, qu'il a debité en deux années ce qu'il croyoit luy en devoir durer dix ou douze. Ainsi il se prepare à en faire de nouveau.

Je vous ay souvent parlé de Monsieur Parisot de S. Laurent, sous-Gouverneur, & Precepteur de Monsieur le Duc de Chartres, & cy-devant Introduceur des Ambassadeurs auprès de Monsieur. Il mourut subitement à Versailles le 3. de ce mois, âgé de soixante & quatre ans. C'estoit un homme d'une profonde érudition, ennemy du faste, & aussi modeste qu'il estoit sçavant. Il estoit extrêmement considéré

de son Altesse Royale , & fort aimé de tous les honnestes gens qui connoissoient son merite.

Il s'est fait depuis peu un mariage qui merite bien d'entrer dans les nouvelles dont j'ay accoustumé de vous faire part. C'est celuy de Monsieur le Comte de S. Chamant. Il a épousé Mademoiselle de Chastelus, Fille aînée de Monsieur le Comte de Chastelus, Vous sçavez , Madame , quelle est la Noblesse & l'ancienneté de cette Maison, dont je vous ay entretenuë en plusieurs rencontres , & vous n'aurez pas sans doute oublié ce que je vous en dis, lors que ce Comte, qui par un privilege particulier accordé à ses Ancestres, est Chanoine né de l'E-

Juillet 1687. I

glise Cathedrale d'Auxerre, se trouva avec ce Corps dans le temps qu'il eut l'honneur de recevoir le Roy, qui passa par cette Ville il y a quelques années, en faisant son Voyage de Bourgogne. L'équipage dans lequel il y parut, conserve à cette Maison le souvenir des services importants qu'elle a autre-fois rendus au Chapitre d'Auxerre, & à toute la Province. Ce fut le 25. du mois dernier que se celebra ce mariage dans la Paroisse de Chastelus, Mademoiselle de Chastelus estant niepce de Monsieur de Barrillon, Ambassadeur pour le Roy en Angleterre, & de Monsieur l'Evêque de Luçon, ce Prelat en fit la ceremonie. Comme Monsieur de Chastelus est Seigneur, non

seulement de ce lieu , mais de plusieurs autres de la Province; où son mérite le fait généralement aimer, tous les Habitans des environs voulurent contribuer à la solennité de ce mariage , & particulièrement ceux de la Ville d'Avallon. Ils se mirent sous les Armes au nombre de quatre cens hommes , & se rendirent au Chasteau de Chastelus , le matin du jour que l'on avoit destiné pour cette cérémonie. Estant arrivez , ils commencerent par une décharge générale, qu'ils réitererent plusieurs fois jusqu'à ce qu'il falut aller à l'Eglise. Ils y conduisirent Mademoiselle de Chastelus dans une double haye, ayant tous pris des rubans de la couleur des Mariez , &

continuerent leurs décharges pendant que l'on fit le mariage. Après que la Messe fut finie , toute l'Assemblée se rendit au Chasteau au bruit des Tambours , des Fifres & des fréquentes decharges de Mousqueterie. On y avoit préparé un magnifique repas, qui fut servy avec toute la propreté imaginable. La Feste fut continuée pendant plusieurs jours avec la mesme magnificence , la Noblesse y étant venuë de toutes parts complimenter ces illustres Mariez.

J'ay à vous parler d'Alep, non seulement pour vous dire qu'on y a rendu graces à Dieu de la guerison du Roy , mais pour vous apprendre une chose que vous trouverez fort importante pour nostre Reli-

gion. La nouvelle de la Santé rétablie de ce grand Monarque , y ayant esté portée , Monsieur Iulien de Marseille, Consul de la Nation Françoisse ; fit aussi-tost assembler chez luy les François , les Hollandois , & tous ceux qui sont sous la protection de Sa Majesté en ce Pays-là. On exposa le S. Sacrement dans la Chapelle , & après une grand' Messe solennellement chantée , à laquelle il se trouva , assisté des quatre Ordres des Missionnaires , qui fut suivie du *Te Deum*. Il regala magnifiquement les plus considerables de cette Assemblée. La Table fut de quarante-six Couverts. Il envoya à chaque Ordre des Missionnaires un Bassin de gibier & de volailles , & aux

Peres Carmes du poisson , afin que chacun partageast sa joye. Quelques jours après , Monsieur Julien ayant trouvé de la disposition à pouvoir unir le Patriarche Grec , celuy des Suriens , & l'Evesque des Maronites , que la difference de leur Religion avoit divisee depuis plus d'un siecle, il pria le Pere Deschamps Superieur des Jesuites de se joindre à luy pour le dessein qu'il avoit , & les soins & les instructions de l'un & de l'autre eurent un succès si favorable , qu'ils les obligerent à faire abjuration de leur heresie. Ainsi s'estant tous trouvez chez Monsieur le Consul , ils y entendirent la Messe du Pere Deschamps, qui leur fit ensuite un tres-beau discours en Langue Ara-

be, sur leur union à la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, à laquelle ils avoient donné leur consentement. Cela fut suivy d'un repas fort somptueux. La Feste fut si extraordinaire, tant par la dépense qui fut faite, que par l'Assemblée generale de tous ces Prelats, qu'on ne se souvenoit point d'avoir veu ensemble, que tout le Peuple en estoit dans une extrême surprise, sur tout en considerant que tant de Conversions étoient un effet du zele du Roy qui cherche par tout la gloire de Dieu, & les avantages de l'Eglise.

Monsieur le Marquis de Torcy, Fils aîné de Monsieur le Marquis de Croissy Colbert, a esté nommé par le Roy pour

alla en Angleterre en qualité d'Envoyé Extraordinaire, faire des Complimens à leurs Majestez Britanniques sur la mort de Madame la Duchesse de Modene. Ce choix fait l'éloge de Monsieur de Torcy, & marque que lors qu'on s'applique, on est capable de bonne - heure de toutes sortes d'emplois.

Les vapeurs estant devenuës fort à la mode, ont causé depuis peu de temps une aventure assez extraordinaire. Une jeune Demoiselle qui en estoit fort incommodée, avoit tant d'aversion pour les remedes, qu'elle l'étendit jusque sur un Medecin qui se vançoit d'en avoir pour la guerir. Elle balança long-temps pour prendre une medecine qu'il avoit

fait preparer, & elle ne s'y res-
solut que pour obeir à ses pa-
rens, qui la voulant soulager
n'eurent point d'egard à ses
remonstrances. Ils l'obligerent
encore de consentir à une sai-
gnée du bras, quoy qu'elle y
eust beaucoup plus de repu-
gnance qu'aux remedes. Ce
ne fut pas tout. La saignée
du pied parut necessaire au
Medecin, & ce fut alors que
la Demoiselle ne gardant plus
de mesures, prit le dessein de
n'épargner rien pour se garan-
tir de son Ordonnance. La
peur qu'elle eut de cette sai-
gnée luy causa une émotion
qui luy donna un peu de fie-
vre. On le dit le lendemain au
Medecin, si-tost qu'il entra
dans le logis, il monta à la
chambre de la Malade qui

étoit seule , mais qui n'auroit pas pour cela manqué de secours si elle en eust eu besoin, quelques-uns de ses parens étant dans un cabinet qui donnoit dans cette chambre. Le Medecin alla tout droit à son lit, & voulut d'abord sçavoir s'il estoit vray qu'elle eust de la Fièvre. La Demoiselle qui étoit alors dans ses plus fortes vapeurs, & qui ne songeoit qu'à empêcher la Saignée du pied, que le Medecin avoit ordonnée, s'abandonna toute au desir de se vanger, de sorte qu'il ne luy eut pas plutôt pris le bras, qu'elle appella du secours, & l'accusa d'avoir voulu se servir des privileges de la Medecine d'une maniere qui ne devoit pas luy estre permise. Dans le même in-

stant, un homme d'une qualité distinguée entra dans la chambre, & voyant de l'étonnement sur le visage de l'un & de l'autre, il crut plutôt la Malade que le Medecin, qu'il ne traita pas fort civilement. Ces trois personnes animées par trois diverses raisons, firent du bruit. On vint voir ce que c'étoit, & l'on peut dire que l'innocence se vit opprimée. Comme de pareilles aventures se répandent aussi-tôt, & que le plaisir qu'on prend à les raconter fait qu'on y ajoute toujours quelque circonstance, il a fallu quelque temps pour démêler ce qu'il y avoit de vrai dans celle-cy. On a sceu enfin comment la chose s'étoit passée; & ceux qui croyoient avoir sujet de se

plaindre , ont fait connoître que l'on avoit lieu de se plaindre d'eux , ont rendu justice à la vérité , en publiant partout qu'ils avoient esté trompez par de fausses apparences.

Je viens à un article que vous attendez. Le Roy qui fait ses devotions toutes les fois qu'il arrive une Feste solennelle , choisit ordinairement ces jours-là pour distribuer les Benefices, afin de ne s'occuper que des choses qui regardent l'Eglise. Ainsi le jour de l'Assomption Sa Majesté nomma Monsieur l'Evesque de Montauban à l'Archevesché de Toulouse. Il est Frere de Monsieur de Vilacert , & de Monsieur de Saint Poüange.

Monsieur l'Evesque de Nismes , à qui le Roy a donné

l'Abbaye de Lire , de l'Ordre de S. Benoist , Diocese d'Eureux , vacante par la mort de Monsieur le Commandeur de Gremonville , s'estant démis de son Evêché à cause de son grand âge , il a esté donné à Monsieur l'Abbé Flechier , nommé à l'Evêché de Lavaur. Il y a un tres-grand nombre de nouveaux Convertis dans ce Diocese , & Monsieur l'Abbé Flechier dont tout le monde connoist l'érudition , l'éloquence , & la douceur , est tres capable d'y bien servir l'Eglise & le Roy.

Monsieur de Mailly, Grand Prieur de l'Abbaye de S. Victor , a esté pourveu de l'Evêché de Lavaur. C'est un homme d'un si grand merite , qu'il a esté élevé aux premieres

Charges de son Ordre , dans un âge , où il sembloit qu'il eust deu avoir encore besoin de plusieurs années pour acquérir la science de commander. Il est Frere de Monsieur le Marquis de Nesle , & de Monsieur le Comte de Mailly, dont je vous ay appris le mariage avec Mademoiselle de Sainte Hermine. Je vous ay parlé plusieurs fois de sa Maison.

La Tresorerie de la Sainte Chapelle de Paris a esté donnée à Monsieur l'Abbé Fleuriot , Beau-frere de Monsieur le Contrôleur General. C'est un homme d'une pieté reconnüe.

Monsieur l'Abbé de S. Valier , nommé à l'Evesché de Quebec , a eu l'Abbaye de

Gimont, Ordre de Cisteaux, Diocèse d'Auch. Il estoit Aumônier du Roy, & il s'est dé-fait de cette Charge, pour travailler au salut des Ames, préférant l'Evêché de Quc-bec à d'Autres qu'il auroit pu obtenir, & qui l'auroient mieux accommodé, s'il n'a-voit esté enflâmé du pieux desir de faire connoistre le vray Dieu à des Peuples qui demeurent dans l'erreur, faute de lumieres.

Monsieur l'Abbé de Lestra, Frere de Monsieur de Lestra, Enseigne dans les Gardes du Corps, a esté nommé à l'Ab-baye du Mas d'Azil.

Quelques jours auparavant Sa Majesté avoit donné à Mes-sieurs Poisson, de Hoquiquan, Boudin, & Beaulieu, ses qua-

tre premiers Apotiquaires , la somme de quarante-huit mille livres, pour les services qu'ils luy ont rendus pendant sa Maladie , & pour le zele & l'assiduité qu'ils ont fait paroître en cette occasion.

Depuis vingt années qu'on a cessé de faire des Romans, moins parce que le Public se lassoit de ces sortes d'ouvrages , que parce qu'il se trouvoit peu de Gens d'un genie assez étendu pour en faire ; Mademoiselle de Scudery & feu Monsieur de la Calprenedé ayant esté presque les seuls qui ayant reussi en ce genre d'écrire, on en a fait de plus courts , qui ne contenant qu'une Histoire particuliere, la commençoient & la finissoient dans un fort petit Vo-

lume. Quand il y a eu plus d'une Histoire , ce qui est arrivé fort rarement, le Volume n'en a pas esté plus gros. Feu Mademoiselle des Jardins , connuë depuis sous le nom de Madame de Vilhediou , a fait beaucoup de ces Ouvrages , qui ont assez reussi ; mais ceux qui ont eu le plus grand succès , & qu'on peut dire l'avoir eu tout d'une voix, sont *la Princesse de Montpensier*, faite par une Dame de qualité du plus grand esprit , & *la Princesse de Clèves* , de Monsieur de Segrais de l'Academie Française. Il s'en est fait un nouveau , intitulé *Les Malheurs de l'Amour*. Je vous l'envoie & ne doute point qu'après l'avoir leû vous ne disiez , que c'est là seulement la troisième His-

toire qui ait mérité un applaudissement général. Ce qui paroist surprenant, c'est que de tous les Ouvrages de cette nature qui ont le plus réussi, il n'y en a qu'un qui soit d'un homme. Tous les autres ont esté faits par des personnes de vostre sexe. Comme la plupart des Dames ont l'esprit tres-délicat, elles pensent & s'expriment plus finement que les hommes quand elles l'ont juste. C'est ce que Mademoiselle Bernard a fait dans *Les Malheurs de l'Amour*, qu'elle a travaillé avec tout le soin possible. Elle doit les diviser en plusieurs Histoires, & celle qu'elle vient de nous donner a pour titre *Eleonor d'Yvrée*. Il y a une Ville de Savoye qui porte le nom d'Yvrée, & l'Hi-

histoire nous apprend que du temps de l'Empereur Henry II. le Marquis d'Yvrée eut grand part dans les guerres d'Allemagne. On voit dans cette premiere Histoire une vive peinture de deux Amans malheureux qui sont obligez de se separer pour toujours, quoy qu'ils ressentent la plus violente passion dont on puisse estre capable. Rien n'est plus touchant, rien n'est écrit avec plus de netteté & plus de justesse : les vrais sentimens que le cœur doit avoir y sont dans leur jour, on ne luy fait sentir que ce qu'il doit naturellement sentir, & on ne dit que ce qu'il faut dire. Enfin c'est un Ouvrage qui paroist tellement finy à des Connoisseurs tres-éclaircz, qu'il y a grande apparen-

ce qu'on a employé beaucoup plus de temps à l'accourcir qu'à le faire. C'est un degré de perfection où peu de personnes peuvent atteindre. Il n'y a point de matière qu'il ne soit aisé d'étendre : mais il est très-difficile de retrancher & de se tenir dans de justes bornes qui ne laissent jamais rien dire de superflu. Ce Livre se vend chez le sieur Guerout, Cour neuve du Palais, Dauphin.

Je vous en envoie un autre qu'on peut dire fort ancien & fort nouveau tout ensemble. Ce sont les Remarques de M. de Vaugelas sur nostre Langue. Elles ont toujours paru fort utiles pour apprendre à parler correctement, & le grand nombre

d'Editions qu'on en a faites depuis plus de quarante ans en est une grande marque. Il est certain qu'on doit à M. de Vaugelas la netteté avec laquelle on écrit presentement : mais comme il a eu des opinions particulieres & que depuis le temps qu'il a donné ces Remarques, plusieurs façons de parler qui estoient alors autorisées par l'usage, ont commencé à vieillir, quantité de Gens ont demandé ce qu'on pouvoit rejeter ou suivre. C'est ce qui a engagé M. Corneille à faire des Nottes qu'on a imprimées avec ces remarques. Je ne vous en diray rien, sinon qu'il ne les a faites qu'après avoir consulté ceux qui connoissent le mieux toutes les finesses de nostre

Langue. Le sieur Girard, Libraire au Palais, commence à les debiter en deux Volumes.

Comme l'on s'attache de plus en plus à tout ce qui peut perfectionner la Langue Françoisse, Monsieur Hindret vient de donner au Public un Livre qui contient *l'Art de la bien prononcer*. Il n'est pas utile seulement aux Precepteurs & aux Gouverneurs qui ont de jeunes enfans sous leur conduite, mais encore à beaucoup de Gens, qui ne pouvant assez distinguer l'usage, trouveront moyen de se garantir de plusieurs mauvaises prononciations par la lecture de cette Methode. Elle est exacte, & outre les Regles qui apprennent à bien prononcer les lettres & les sillabes, elle fait

connoître la difference des syllabes longues & breves. Ce qu'il faut observer dans la prononciation des consonnes finales.

Peu de personnes ont trouvé le sens des deux dernières Enigmes du mois de Juillet. La première qui estoit *L'original*, a esté expliquée par Monsieur de Lavour, Medecin de Perigueux, le Seigneur de la Chastiniere, le Bon-Cœur de Ville-Franche en Beaujolois, Loullette sa Sœur, & l'Infante au vray merite de la rue Baillet. La seconde avoit esté faite sur *le Ricochet*, & ce mot a esté trouvé par Messieurs Millet, de la rue Bourlabé, Codron, d'Abbeville, Bailly Peintre rue Beurrepaire, l'Aspirant aux bonnes graces de l'aimable

Chenette & Tamiriste de la
ruë de la Cerifaye. Monsieur
Merville Avocat au Parlement
à expliqué l'une & l'autre.

Je vous en envoie deux nou-
velles , dont j'ignore les Au-
theurs.

ENIGME.

M *On nom connu par tout occu-
pe l'Orateur*

*Avec les plus grands Roys j'ay
place dans l'Histoire ,*

*Je ne crains point du temps le fu-
neste malheur,*

*L'on me verra toujours au Temple
de memoire.*



*Toujours dans l'action, toujours dans
le bonheur ,*

*J'entre dans les Combats & j'aide à
la Victoire ,*

Je

*Je forme le Heros , je regne dans son
Cœur ,
Et partage avec luy la Couronne &
la gloire.*



*Mais parmy tant d'honneur mon
plus illustrerang ,
Est celuy que je tiens d'un fameux
Conquerant ,
Ce n'est point de Cesar ny du Grand
Alexandre ,
C'est d'un Roy redouté dont les faits
inouïs
Convainquant l'Univers qu'il peut
tout entreprendre ,
On ne peut s'y tromper , c'est l'Au-
guste Louis.*

AUTRE ENIGME.

D*Epuis long-temps on a douté
Si j'étois ou mâle ou femelle.
Je mets bien des gens en cervelle,
Août 1687. K*

Dont j'accrois le desir par ma difficulté.

*Le voile augmente ma beauté,
Et pourveu que je sois fidelle.*

Je tire mon état de mon obscurité.

Voicy une seconde Chan-
son dont apparemment vous
serez contente.

AIR NOUVEAU.

I*ris n'est plus , mon Iris m'est
ravie.*

Iris n'est plus , le puis-je prononcer,

Sans mourir y puis-je penser ,

Iris n'est plus , mon Iris m'est ravie,

*Quoy donc ce qui faisoit m'est plus
tendres amours ,*

Ce que je voyois tous les jours

Je ne le verray de ma vie ,

Iris n'est plus , mon Iris m'est ravie.

Ma Lettre du mois passé

Hon-
 is que
 toient
 e der-
 is-là,
 for-
 pus fis
 estre,
 es qui
 plies
 n pes-
 nou-
 noif-
 rom-
 i de-
 rave
 avoit
 cette
 écrit
 t, on
 is on
 bien
 voit

ne

le passage de la

Dont j'ai
 fica
 Le vo
 Et po
 Je tire
 Voic
 son doi
 ferez c

AI

Iris n

Iris n'est

Sans n

Iris n'est

Quoy d

te

Ce q

Je ne

Iris n'

le

finit par les nouvelles de Hongrie , & je vous marquois que toutes les Lettres qui étoient venuës de Vienne par le dernier Ordinaire de ce mois-là, disoient qu'Essek estoit formellement assiégé. Je vous fis voir que cela ne pouvoit estre, & que les mesmes Lettres qui l'assuroient estoient remplies de circonstances qui empêchoient de le croire. Les nouvelles suivantes firent connoître que ie ne m'estois pas trompé. Voicy ce qu'on a sceu depuis ce temps-là. La Drave que l'Armée Imperiale avoit passée avoit donné lieu à cette nouvelle , & comme on écrit plus viste que l'on n'agit, on avoit mandé ce Siege, mais on ne sçavoit pas encore combien le passage de la Drave avoit

affoibly les Chrétiens , quoy que les Ennemis n'eussent point contribué à cette perte. Il avoit fallu faire dix huit Ponts sur des Marais qui estoient presque inondez , accommoder des chemins entierement rompus par les eaux , & par les pluyes , & marcher souvent dans l'eau jusqu'à la ceinture , sans avoir ny linge ny habits secs à changer , à cause que presque tout le bagage estoit mouillé ; & mesme fort endommagé. Ce n'est pas là seulement ce qui avoit affoibly l'Armée. La Cavalerie avoit manqué de fourages , n'ayant eu pour la nourriture des chevaux , que les herbages de ces Marais inondez. Il falloit qu'elle en eût peu , car on ne voit pas comment les herbages peuvent

paroistre par dessus l'inondation, & s'ils y paroissent, il est mal-aisé de s'en servir, si ce n'est de ceux qui sont sur les bords, ce qui est tres-peu de chose, & que l'on ne peut tirer de l'eau sans recevoir de grandes incommoditez. La Cavalerie ne souffrit pas seule. Toutes les Troupes furent incommodées, parce qu'elles furent reduites à boire des eaux croupissantes, & cela causa quantité de maladies dont plusieurs moururent. Après qu'on eut fait passer toute l'Armée, on resolut d'attaquer Vvalpo, mais cette entreprise ne réussit pas, les Troupes estoient trop fatiguées, & le General Heusler qui commandoit celles qui estoient destinées à cette attaque fut blessé à la jambe. La

résistance de cette Place qui n'est pas forte, rebuta les Troupes & fit craindre pour les suites. L'Armée Imperiale & celle de Baviere continuerent leur marche, & se posterent à une lieüe & demie des Ennemis entre Vvalpo & Essek, ayant un grãd bois à la droite, & un Marais avec la Drave à la gauche. Les Lettres de Vienne portent que ce Poste estoit avantageux. Cependant il estoit entre deux Villes Ennemies, & les Troupes en avançant les mettoient derriere elles ce qui ne paroist pas un avantage. Les Turcs avoient la riviere à la droite, & un bois à leur gauche, on ne sçavoit point l'état de leur Armée, & il semble qu'on ne doit point s'approcher si près d'un ennemy, & sur

tout dans son Pays sans avoir
 sceu l'état de ses forces , on
 s'avança vers Effek , & Mon-
 sieur l'Electeur de Baviere qui
 commandoit l'Avant - garde ,
 obligea deux mille Chevaux
 qu'il trouva à la teste d'un dé-
 filé , de reculer. On continua
 la marche, & Monsieur le Prin-
 ce Charles de Lorraine com-
 manda l'Avant - garde à son
 tour. Il falloit traverser un bois
 que les Troupes ne pouvoient
 passer que par des routes étro-
 ites , & en rompant leurs rangs.
 Les Croates eurent ordre de les
 abattre. Le travail fut rude, &
 dura toute la nuit , pendant
 laquelle les Ennemis firent un
 si grand feu , qu'il y eut deux
 cens de ces Croates tuez , &
 quantité de blesez. Les Trou-
 pes acheverent de traverser le

bois en ordre de bataille , & avancerent jusqu'à un terrein où l'Armée campa sur deux Lignes. Elle fit quelques retranchemens , & s'avança vers la premiere Ligne des retranchemens des Turcs , qui avoient douze cens pas de front. Cette Ligne estoit fortifiée d'un double fossé fort large , & profond d'une pique , avec deux rangs de palissades terrassées , & cinquante pieces de Canon. Il y eut des escarmouches continuelles , & les Imperiaux perdirent deux cens Heyduques qui s'estoient trop avancez. Trois Regimens les plus exposez essuyerent un si grand feu de Canon , qu'il y eut trois cens Cavaliers & quatre cens Fantassins tuez , sans compter les Officiers. Il est mê-

me à croire qu'il y en eut davantage ; mais je m'en rapporte aux Lettres de Vienne. Ce qui peut persuader que la perte peut avoir été plus grande, c'est que les Turcs avoient aplany toutes les hauteurs , ainsi que le Bois qui couvroit les Imperiaux ; ce qui les laissoit exposez de toutes parts au feu de la Mousqueterie & du Canon. On se mit en bataille le jour suivant à demy-lieuë des Infidelles , & l'on fit tous les mouvemens qui pouvoient les attirer au combat , mais ils furent inutiles. On ne jugea pas à propos de les attaquer dans leur Câp, il n'y avoit pas de vray-semblance à cela ; & comme les munitions & les fourages commençoient à manquer , on crut qu'on devoit se

K s

retirer après avoir effuyé pendant vingt-quatre heures le feu continuel du Canon & de la Mousqueterie des Ennemis, & mesme de la Forteresse d'Essek, qui tua plus de six-cens hommes. Si l'on met ensemble le nombre de tous ces morts, on verra qu'il a esté fort grand, & qu'on a fatigué, & exposé l'Armée, sans qu'on deust avoir le moindre sujet de croire qu'on attireroit les Turcs au combat. Ils estoient asseurez qu'il estoit presque impossible de les forcer, & qu'ils devoient se laisser attaquer, puis qu'il sembloit qu'après avoir fait tant de chemin, on avoit entièrement resolu de les combattre. D'ailleurs ils voyoient que leurs Ennemis laissoient couler le plus beau temps de la

Campagne, en passant & repassant tant de rivières & des chemins fort peu praticables, & même qu'ils s'affoiblissoient par toutes les choses que je viens de vous marquer. Il y a plus. Ils reprenoient par là une supériorité qu'ils avoient perdue, & donnoient lieu à leurs Troupes de se remettre de la frayeur qu'elles avoient eue pendant plusieurs Campagnes, puis qu'elles voyoient l'Armée Imperiale qui se retiroit sans avoir osé les attaquer. Le bruit se répandit alors dans l'Armée Chrestienne, que le passage de la Drave avoit esté fait contre l'avis du Prince Charles. Ce n'est point à moy d'approfondir cette circonstance, mais il est constant que ce passage n'a pas esté ap-

prouvé de tous ceux qui sont
 consommez dans le métier de
 la Guerre, par toutes les rai-
 sons qui sont répandues dans
 cette Relation, & que je ne
 repete point. Cependant com-
 me rien n'est si incertain que
 le sort des Armes, l'évène-
 ment justifie quelquefois les
 entreprises les plus téméraires,
 & qui sont faites le plus à con-
 tre-temps. Quelquefois même
 on tire avantage d'un mal-
 heur lors qu'on a l'adresse de
 s'en servir. C'est ce que vient
 de faire le Prince Charles, &
 dont je vous parleray, après
 vous avoir dit que la retraite
 en repassant la Drave, fut faite
 en bon ordre, & que Monsieur
 l'Electeur de Baviere marqua
 beaucoup d'intrepidité en cet-
 te occasion, s'étant exposé

pour empêcher une Garde d'estre battuë.

Les Imperiaux ayant repassé la Drave, on commença à examiner ce qu'ils pourroient faire le reste de la Campagne, & chacun estoit attentif sur les suites. La situation des affaires des Turcs estoit avantageuse, leurs Troupes grossissoient tous les jours; elles n'étoient point fatiguées; elles n'avoient fait aucune perte; la campagne étoit fort avancée; & ils étoient pour ainsi dire assurez de vaincre en regardant faire les Chrétiens ou du moins de les empêcher d'avoir le moindre avantage sur eux. Vray semblablement il ne devoit plus s'agir que de quelque Siege, puisque les Imperiaux s'en estoient retournez sans avoir pû engager les Turcs au Com-

bat. Si ces premiers eussent fait un Siege, les Turcs n'a-
voient qu'à les laisser affoiblir
pendant tout le temps qu'ils
auroient cru à propos devant
la place assiégé, les harceler
de leur costé tandis que les
forties de la place les auroient
incommodez, & donner en-
suite dans l'un de leurs quar-
tiers avec toute leur Armée, il
n'y a presque point d'exemple
qu'une Place ait manqué à
estre secouruë, quand une
Armée entiere, a donné dans
l'un des quartiers des Assie-
geans. Le seul remede qu'ils
eussent eu pour empescher ce
malheur, estoit de quitter leurs
lignes pour offrir la batail-
le, mais il faut pour cela
qu'une Place soit aussi pres-
fée & aussi ouverte que l'é-

ſtoit Bude , & auſſi fatiguée que l'eſtoit l'année dernière , celle des Turcs à cauſe de ſes longues traites. L'état des Troupes eſtoit tout différent cette année , & ce que les Impériaux auroient ſouffert devant une Place joint aux pertes qu'ils avoient faites en paſſant , & repaſſant la Drave , les auroit rendus beaucoup inférieurs aux Turcs. Le Prince Charles prevoyant toutes ces dangereuſes ſuites de la Campagne , ſ'il entreprenoit un Siege , reſolut en Capitaine plein de cœur & habile dans l'Art de la guerre , de faire paroître aux Turcs une frayeur qu'il n'avoit pas , en ſorte que leur faiſant voir qu'il leur ſeroit aisé de le battre , il pût les engager malgré eux mêmes , & mal-

gré eux mesmes , & malgré leur resolution & leurs propres interets , à le venir attaquer dans la pée que la moitié de ses Troupes seroit desjà trop avancée pour le pouvoir secourir. Ce Prince ayant fait tous les mouvemens necessaires pour persuader toutes ces choses aux Turcs , & mesme qu'il estoit broüillé avec Monsieur l'Electeur de Baviere , ils tinrent conseil de guerre , ainsi qu'on la sceu depuis par les Prisonniers , & les Bachas l'ayant emporté à la pluralité des voix contre le Grand Visir , il fut resolu que l'on iroit attaquer les Impériaux.

Cette resolution ayant esté prise , les Turcs passerent la Drave sous le commandement

du Grand Visir, & de sept Bachas, qui devoient attaquer les Imperiaux par sept endroits differens, & quelques Relations portent qu'ils le firent. On dit que le nombre de leurs Troupes destinées pour ces attaques, estoit de cinquante mille hommes. Ils se saisirent d'abord de Darda qu'ils trouverent abandonné, & démoly. Ils y firent des retranchemens, & firent remplir le Pont d'Essex de fascines, pour faire passer leur Artillerie. Le Prince Charles, après avoir jetté des Troupes & des munitions dans Ziclos, dans Cinq Eglises, & dans les autres Places les plus exposées, fit les mouvemens & les détachemens qu'il crut nécessaires pour attirer les Turcs à un Combat general. Mon-

sieur l'Electeur de Baviere en avoit un considerable. Il y en eut encore d'autres , de sorte que ce Prince parut extrêmement affoibly ; ce qui donna lieu au Grand Visir de croire qu'il ne pouvoit pas avoir trente mille hommes. Ce Ministre sortit alors de ses retranchemens , & le combat commença par des escarmouches qui durerent cinq heures , selon le rapport de quelques uns, avant que le combat s'échauffast , le Prince Charles faisant toujours faire des mouvemens qui engageoient à croire qu'il vouloit demeurer sur la défensive. Le Corps que commandoit Monsieur l'Electeur de Baviere fut le premier attaqué. Ce Prince fit paroistre beaucoup de valeur, il fut bles-

fé à la main , & recent quelques coups dans ses habits. Le Prince Charles le fit soutenir par le Prince de Com-mercy avec quatre Regimens. Il poussa les Ennemis, & le mit en desordre. Les détachemens qu'on avoit faits pour paroistre plus foibles, revinrent comme il avoit esté concerté , & prirent les Turcs en flanc, de sorte que se voyant poussez de tous côtez , & reconnoissant qu'ils avoient mal pris leurs mesures , & qu'ils estoient tombez dans les pièges qu'on leur avoit tendus, ils prirent une telle épouvante, que non seulement ils cederent le champ de Bataille ; & laisserent tout leur Canon, que l'on dit monter à cent piéces , mais que fuyant beau-

coup au delà, ils abandonnerent tout leur Bagage, leur Caisse militaire, remplie, à ce qu'on assure, de 600000.écus, ayant esté prise par Monsieur l'Electeur de Baviere, qui a, dit-on, distribué cet argent à ses Troupes. Plusieurs se jetterent, dans l'eau, dont il y eut une partie de noyez. Je ne vous en diray point le nombre, non plus que de ceux qui ont esté tuez. Il est à présumer qu'il y en a eu beaucoup dans une déroute si generale. Peut-estre y en a-t-il plus que l'on ne dit, peut-estre moins; mais il est impossible que dans ce qu'on écrit pendant qu'on poursuit encore les Ennemis & dans la chaleur du combat, on ait sceu le nombre des Morts pour le mander, puis

qu'il faut plus d'un mois pour le sçavoir à peu près, & qu'on ne le sçait jamais bien juste. Je vous diray pourtant que les Relations portent qu'il y en a huit ou dix mille, & autant de noyez, & cinq cens ou mille Imperiaux tuez. Si le combat a duré douze heures, comme on le mande, il faut que les Turcs se soient défendus pendant tout ce temps-là, & je laisse à juger à ceux qui voudront parler de bonne foy, & avec vray-semblance, si la Victoire a pu couter si peu aux Imperiaux. Monsieur le Prince de Comercy a esté blessé à la poitrine d'une espèce de lance, mais on dit que le coup n'est pas dangereux. Monsieur le Comte de Ligneville, Major de son Regiment, a été

tué, & le Comte de Zinzindorf, Fils du feu President des Finances a eu la jambe emportée d'un coup de Canon. Les Regimens de Savoye & de Commercy ont esté défaits, par six mille Janissaires d'élite. On estoit encore à la poursuite des Fuyards quand cette nouvelle est partie du Champs de Bataille, & le Prince Charles de Lorraine avoit détaché un grand Corps de Croates pour rompre les Ponts que les Turcs avoient faits sur la Drave. Monsieur le Prince Eugene de Savoye a apporté cette nouvelle à l'Empereur, qui n'est pour ainsi dire, que le premier avis de la Victoire. Ainsi l'Empereur mesme n'en sçavoit pas encore le détail quand le Courier extraordi-

naire est party pour France. Lors que les Lettres des Particuliers , qui estoient en divers endroits de l'Armée , seront venuës , on en sçaura beaucoup davantage , & ce n'est mesme jamais que parlà , & qu'après beaucoup de temps qu'on peut démêler la verité.

Je vous parle , & vous dois parler encore tant de fois de la Hongrie tant que durera la Guerre , que je croy que vous ne ferez pas fâchée de connoistre la situation des lieux dont je vous entretiens si souvent. Ainsi je vous avertis que le Pere Coronelli , Cosmographe de la Republique de Venise , qui a fait les beaux Globes que Monsieur le Cardinal d'Estrées à donnez au Roy , a

fait une Carte de ce Royaume, divisée en Haute & en Basse Hongrie, avec l'Esclavonie, subdivisées en leurs Comtez. Le même Pere en a fait une en quatre feuilles, beaucoup plus ample, & remplie de Remarques curieuses. Il a fait aussi la Route maritime de Brest à Siam, avec la Carte de ce Royaume-là. Le tout se trouve chez le Sieur Nolin, rue S. Jacques, à l'Enseigne de la Place des Victoires.

Il ne me reste ny place ny temps pour vous mander les grandes Victoires qu'on assure que les Venitiens ont remportées, je les remets au mois prochain; mais aussi je ne vous en parleray qu'avec toutes les circonstances dont je ne pourrois vous apprendre à present qu'une partie.

Le

Le Roy vient de donner en faveur du Grand Conseil la Declaration que vous allez lire.

LOVIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre; A tous ceux qui ces presentes Lettres verront, Salut. Les Roys nos Predecesseurs ont restraint par leurs Edits & Declarations la frequence des évocations qui trouble l'ordre des Jurisdictiones, & cause des frais infinis aux parties, & ont ordonné que dans les cas auxquels il seroit trouvé iuste de les accorder, le renvoy des procès fût fait aux Parlements les plus proches de ceux dont ils seroient évoquez, sans qu'il y ait esté fait mention de nostre Grand Conseil, ny qu'il ait esté compris à cet égard au nombre des Parlements,

Aoust 1686.

L

à cause seulement qu'estant ordonné par iceux que les évocations ne pourroient estre accordées que sur les avis de cette Compagnie, il eut esté à craindre que les Officiers d'icelle estant flattez de l'esperance que les procès évoquez du Parlement de Paris, & autres plus proches leur pourroient estre renvoyez ne fussent induits à faciliter par leurs Avis, les évocations qui seroient demandées. Mais cette raison ne subsistant plus depuis que le Grand Conseil a cessé de connoistre des évocations, & qu'elles ont esté renvoyées à nostre Conseil Privé pour y estre examinées & jugées au Rapport des Maistres des Requestes de l'Hostel; Et d'ailleurs ayant par nostre Ordonnance du mois d'Aoust 1669. ordonné que les procès évoquez de nostre grand Conseil seroient renvoyez en nostre

Parlement de Paris, si ce n'estoit qu'il fust valablement excepté, il y a pareille raison de renvoyer en nostre grand Conseil, quand aussi il ne sera pas valablement excepté, ceux qui seront évoqués de nostre Parlement de Paris, d'autant plus que la jurisprudence, & les Juges de ces deux Compagnies sont assez conformes, que les parties ne changeant point de lieu ny leurs demeures, & pouvant se servir des mesmes Avocats & Conseils, ne seront point distraits du soin de leurs familles & de leurs autres affaires; qu'elles souffriront moins de fatigues & de frais que si elles estoient obligés d'aller playder en des Parlements éloignez. A ces Causes, desirant pourvoir au repos de nos suiets, & retrancher par tous moyens les longueurs & les frais des procès. NOUS, en interpretant en tant que besoin seroit nostre Or-

donnance du mois d'Aoust 1669.
 Avons par ces presentes signées de
 nostre main, dit, déclaré, statué &
 ordonné; Disons, déclarons; sta-
 tuons, ordonnons, voulons, & nous
 plaist, que les procès qui seront
 évoquez de nostre Parlement de
 Paris, & ceux des autres plus pro-
 ches, quand celuy de Paris sera va-
 lablement excepté, puissent estre
 renvoyés en nostre grand Conseil en
 la mesme maniere qu'il est ordonné
 à l'égard des Parlements. Si don-
 nons en mandement à nostre tres-
 cher & feal Chancelier de France
 le Sieur de Boucherat, ces presen-
 tes il fasse lire, publier le seant, &
 icelles registrer es Regis-
 tres de la grande Chancellerie de
 France, & à nos amez & feaux
 les gens de nostre grand Conseil, qu'i-
 celles ils fassent lire, publier & re-
 gistrer, garder & observer selon.

leur forme & teneur ; En témoin
dequoy , Nous avons fait mettre le
scel à cesdites présentes. Donné à
Versailles le quatorzième Aoust mil
six cens quatre - vingt - sept , &
de nostre regne le quarante - cin-
quième ; Signé ; Louis , & sur
le replis , Par le Roy , Colbert. Et
scellé du grand sceau de cire jaune.

Cette Declaration ayant esté
donnée , le Grand Conseil dé-
puta deux Presidens & huit
Conseillers , pour remercier
Sa Majesté. M. Barantin estant
l'ancien des deux Semestres ,
porta la parole , & luy parla
en ces termes.

SIRE ,

Vostre Grand Conseil importune-
roit souvent Vostre Majesté, s'il le
remercioit toutes les fois qu'il en re-

L 3

soit des faveurs par un effet de vos liberalitez. Pour comble de graces, V. Majesté le met aujourd'huy en estat de partager avec ses Parlemens les affaires évoquées. Sire, tout penetrez de respect & de reconnoissance, nous conservons dans nos cœurs le souvenir de tant de biens-faits, & nous venons protester à V. M. qu'ils nous seront autant de nouveaux motifs de redoubler vostre attachement à son service, & l'ardeur de vostre zele dans les fonctions de nos Charges.

Le Roy répondit, Qu'il avoit esté fort aise de trouver cette occasion pour leur donner des marques de son estime & de son affection; qu'ils rendoient la justice d'une maniere qui ne laissoit rien à desirer; qu'ils n'avoient qu'à continuer; que l'application qu'ils y donnoient l'engageoit à leur faire sentir l'esti-

me & l'affection qu'il avoit pour leur Compagnie, & qu'ils n'en pouvoient douter, après ce qu'il venoit de faire pour eux.

Je viens d'apprendre que le Navire nommé le Coche, appartenant à la Compagnie des Indes Orientales, & commandé par Monsieur du Hautmenil, est arrivé près du Fort Louis, il vient de la Coste de Coromandel, il avoit avant d'en partir esté à Tenasserim qui appartient au Roy de Siam. Il rapporte que ce Monarque s'est défait de tous les Macassars Mahometans, même de leur Prince, dont il envoie deux Enfans en France pour estre instruits dans la foy Catholique par les Missionnaires Etrangers. Il adjoute que M. Constace a esté fait grand Bar-

calon du Royaume de Siam ,
celuy qui possédoit cy-devant
cette premiere Charge de l'E-
tat estant Macassar. La Cargai-
son du Navire de M. du Haut-
menil se monte à cinq cens
mille écus.

Je vous parleray le mois pro-
chain de ce qui s'est fait à l'A-
cademie , le jour de la Feste de
Saint Louis , & suis, Madame,
vostre , &c.

A Paris . ce 31. Aoust 1687.



LE LIBRAIRE au Lecteur.

 *'USAGE du Thé, du
Caffé & Chocolat, est
si pratiqué en Europe
depuis quelques années par son
utilité, & nous avons une obliga-
tions particuliere au Sçavãt Mon-
sieur de Blegny, Conseiller Medec-
in Artiste ordinaire du Roy & de
Monsieur, & proposé par ordre de
Sa Majesté à la recherche & ve-
rification des Nouvelles decouver-
tes de Medecine à Paris, d'avoir
mis en lumiere un Livre qui traite
de l'usage que l'on doit faire de
ces boissons & de leurs utilitez; que
je croy estre obligé de reïterer que
ce Livre se vend à Lyon, chez le
Sieur Amaulry pour 30. sols relié.*

L'on donnera à l'avenir le Mercure Galant regulierement tous les Mois le 6. & 7. Iours ceux qui voudront que l'on leur envoie auront soin de faire payer par avance 3. ou 6. Mois , & affranchiront les Ports de Lettres. Le prix sera toujours de 20. sols chaque volume que l'on fournira.

L'on recommencera à distribuer le Journal des Sçavans la Semaine d'après la S. Martin.

LIVRES NOUVEAUX
du Mois d'Aoust 1687.

Essais de Morale & de Politique, où il est traité des Devoirs de l'Homme considéré comme particulier & comme vivant, en société de l'origine des sociétés civiles, de l'Autorité des Princes & du

Devoir des sujets, 12.2.v.30.f.

Ambassades de M. le Comte de Guilleragues & de Monsieur Girardin auprès du Grand Seigneur avec plusieurs Pieces curieuses , tirées des Memoires de tous les Ambassadeurs de France à la Porte , qui font connoistre les avantages que la Religion , & tous les Princes de l'Europe ont tiré des Alliances faites par les François avec Sa Hauteſſe, depuis le Regne de François I. & particulièrement sous le Regne du Roy , à l'égard de la Religion ; ensemble plusieurs Descriptions de Festes , & de Cavalcades à la maniere des Turcs , qui n'ont point encore esté données au Public , ainsi que celle des Tentes du Grand Seigneur , in 12. 20.f.

Philosophia vetus & nova
Colbert, 12.6.v.9.liv.

Le Code du Conseil ou Règlement concernant la procédure du Conseil Publié le 9. Juillet 1687. in 24. 15. f.

Oraisons Funebre de Monseigneur le Prince, par le R.P. Bourdalouë prononcé en 1687 in 4. 30. f.

Remarques sur la Langue Françoisé de M. de Vaugelas, utiles à ceux qui veulent bien parler & bien écrire, nouvelle édition revûë & corrigée avec des Notes par M. de Corneille de l'Academie Françoisé, 12. 2. vol. 4. liv. 10. sols.

Le Malheur de l'Amour, où Leonord d'Yvré, 12. 30. sols.

Discours sur les Anciens de M. Longe - Pierre Auteur de l'Anacreon, 12. 25. f.

Continuation des Essais de

Morale , contenant des Reflexions Morales sur les Epîtres & Evangiles depuis le Dimanche de l'Octave de Pâque jusqu'au dixieme Dimanche, après la Pentecôte , par M. Nicole , 12. 2. v. 5. l.

Vnité de l'Eglise où refutation du Systeme par M. Nicole. in 12. 50. f.

L'on continuë à distribuer les Observations des Fièvres de feu M. Spon , troisieme édition , 12. 20. f.

Le Voyage de M. le Chevalier Chardin , en Perse & aux Indes Orientales par la Mer Noire & par la Colchide , qui contient le Voyage de Paris à Ispahan avec 18. grandes figures en taille douce , 12. 2. v. 4. l.

Toutes les œuvres de M. Varrillas se distribuenc chez le

Sieur Amaulry , à Lyon , Sça-
voir ,

Histoire de Charle-Neuf ,
in 4. 2. v. 12. l.

— Idem in 12. 3. vol. 3. 10.

Histoire de François premier
in 4. 2. vol. 12. .

— Idem in 12. 4. v. 6. l.

Education d'un Prince , 12.
2. v. 3. liv.

L'Histoire des Heresies , in
4. 4. vol. 24. l.

— Idem 12. 8. v. 14. liv.

Réponse de M. Varillas à M.
Burnet, in 8. 3 l.

Et dans un Mois l'Histoire
de Louïs douzième, 4. 3. v. 18. l.

— Idem, in 12. 6. vol. 11. l.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil **INQUIRES**. Il est permis à **I. D. Ecuyer**, Sieur de Vizé de faire imprimer tous les Mois un Livre intitulé **MERCURE GALANT**, contenant plusieurs Pieces, Relation, Histoires Aventures, & autres Ouvrages historique, curieux & gâlans, pour la satisfaction de nôtre cher & très-ami Fils **LE DAUPHIN**, pendant le temps & espace de dix années à compter du jour que chacun desdits Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois : Comme aussi défenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs Graveurs & autres, d'imprimer graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit Livres mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre ; le tout à peine de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, & confiscation des Exemplaires, contrefaits ; ainsi que plus au long l'est porté audit Privilege.

*Registré sur le Livre de la Communauté le 14
Septembre 1683.*

Signé **ANGOT**, Syndic.

Et ledit Sieur **I. D. Ecuyer**, Sieur de Vizé, a cédé & transporté son droit de Privilege à **Thomas Amaulry**, Libraire à Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par ,
Rien n'approche de la peine,
doit regarder la page 75.

La Médaille doit regarder la
page 118.

L'Air qui commence par, *Iris*
n'est plus, mon Iris m'est ravie, doit
regarder la page 220.

